

L'EXPLICATION DES TROIS QUESTIONS DE LA TOMBE

شرح أسئلة القبر الثلاثة

L'EXPLICATION DES QUATRE RÈGLES

شرح القواعد الأربع

AVERTISSEMENT DES MUSULMANS CONTRE CERTAINS ÉLÉMENTS QUI LES EXCLUENT DE LA RELIGION

تحذير المسلمين من أشياء تخرج من الدين

L'EXPLICATION DES TROIS QUESTIONS DE LA TOMBE

شرح أسئلة القبر الثلاثة

مترجم باللغة الفرنسية

لفضيلة الشيخ هيثم بن جميل سرحان

CHEIKH HAYTHAM SARHÂN

Louanges à Allah. Nous le louons, cherchons Son aide, et nous demandons Sa rémission. Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le mal de nous-mêmes et du mal de nos actions. Quiconque Allah guide, nul ne peut l'égarer et quiconque Il égare, nul ne peut le guider. Je témoigne que nul ne mérite l'adoration sauf Allah seul, sans associé, et je témoigne que Muhammad est Son serviteur et messenger.

Introduction

L'auteur de cette épître

Le savant de l'Islam et le rénovateur de l'appel au Tawhîd. L'imam Abu al-Hussayn Muhammad ibn Sulaymân at-Tamîmî, né en 1115H et mort en 1206H.

Pourquoi étudier le tawhîd

Allah nous a créés pour cela.

Allah n'accepte aucun acte sans le tawhîd.

N'accédera au paradis que le monothéiste.

Il est une cause de l'augmentation des bonnes actions.

Il est un moyen d'éliminer les pêchés.

Il est une cause de guidée et de sécurité constante.

Il est une source de tranquillité.

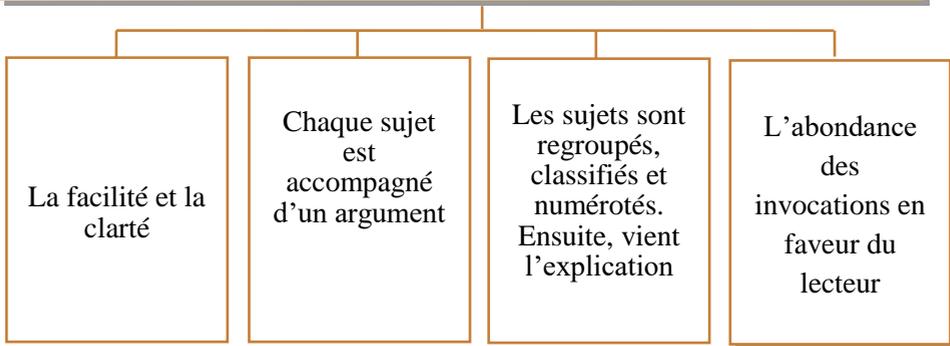
Il est un moyen pour l'obtention de l'intercession du prophète ﷺ.

La raison pour laquelle nous étudions ce livre

L'importance qu'ont donnée nos pieux prédécesseurs et nos savants de la sunnah à cette épître bénie, en raison des grands avantages qu'elle contient. Elle est ainsi le point de départ par lequel l'étudiant en science acquiert son savoir religieux. Nous prenons ainsi exemple sur eux et suivons leurs pas dans cette méthodologie.

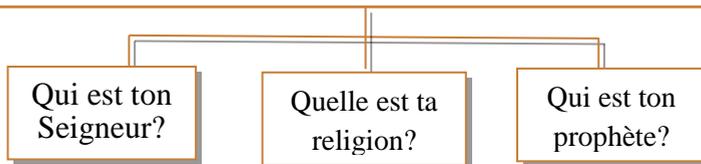
*De même que le musulman du commun ne peut se passer d'étudier ce livre en raison de ce qu'il contient comme fondements auxquels il doit croire sans aucun doute.

Les livres de l'auteur se distinguent par ce qui suit :



Définition des trois principes fondamentaux

En résumé, ils sont les trois questions de la tombe.

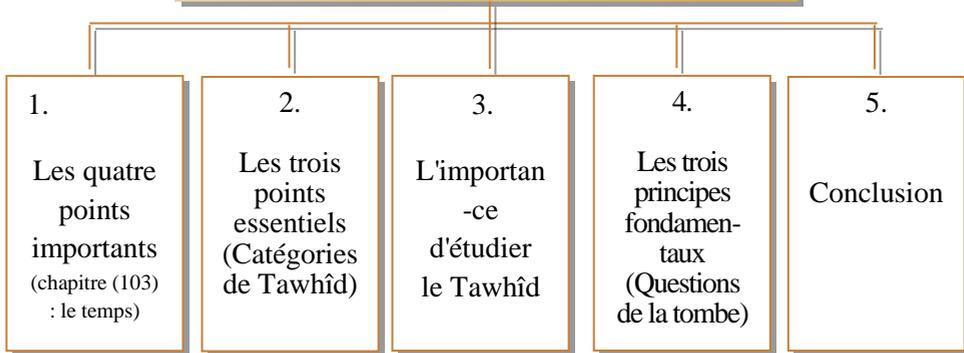


Quels bénéfices obtient-on à étudier les trois principes fondamentaux ?

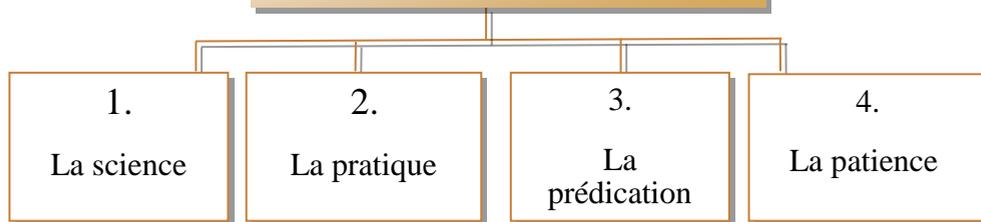
Lorsque tu étudies ces trois principes, puis que tu les mets en pratique, puis que tu appelles à cela tout en patientant dans ces trois choses, tu seras en mesure par la permission d'Allah de répondre aux questions de la tombe.



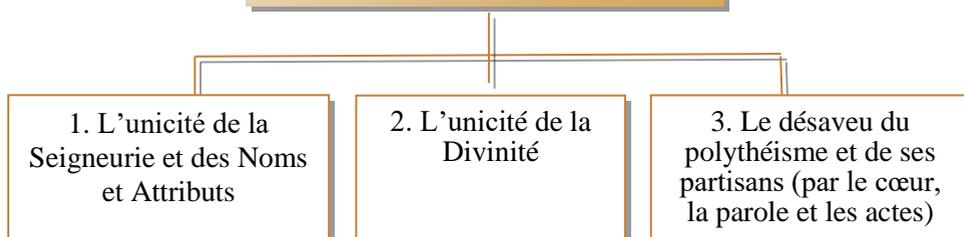
Ce livre est divisé en cinq parties



1. Les quatre points importants



2. Les trois points essentiels

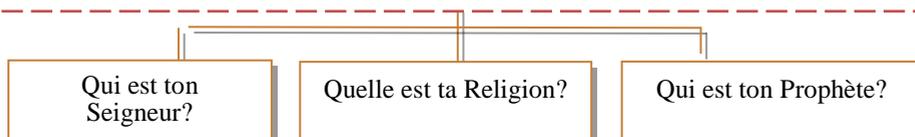


3. L'importance d'étudier le Tawhîd

La réponse à la question : Pourquoi étudions-nous le Tawhîd ?

4. Les trois principes fondamentaux

En résumé, ils sont les trois questions de la tombe.



5. Conclusion

Elle commence à partir de la parole de l'auteur "Après que les gens meurent, ils seront ressuscités" jusqu'à la fin du livre.

Premièrement, les quatre points importants :

“Au nom d’Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux (1).

Sache - qu’Allah te fasse miséricorde (2) - qu’il est obligatoire pour nous d’apprendre quatre choses :

La première : est la science, qui est la connaissance d’Allah, la connaissance de Son Prophète ﷺ et la connaissance de la religion de l’Islam avec les preuves.

La deuxième : est sa mise en pratique (3)".

(1) La raison pour laquelle l'auteur commence par le nom d'Allah :

1. Afin de prendre exemple sur le Livre d'Allah, ainsi que les prophètes
عليهم السلام.

2. Afin de prendre exemple des savants et des prédécesseurs avant lui qui avaient pour habitude d'introduire leurs livres ainsi.

3. Afin de chercher la bénédiction par Le Noble Nom d'Allah.

(2) Comme nous l’avons montré dans l’introduction, l’auteur a pour habitude de commencer par une invocation en faveur des étudiants en demandant pour eux la miséricorde. Ceci montre :

1. La miséricorde des savants de la Sunnah envers leurs étudiants.

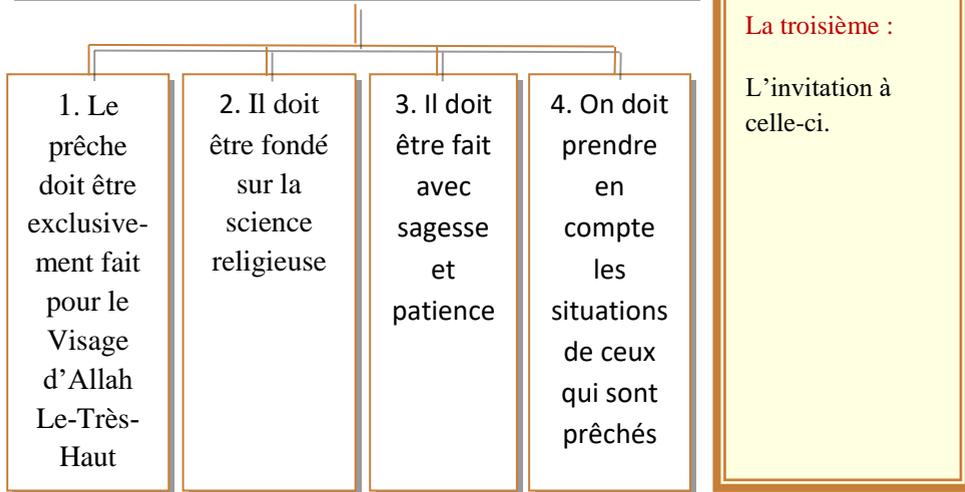
2. La religion de l’Islam est basée sur la miséricorde.

• **La science** est la connaissance de la vérité par sa preuve : son contraire est l’ignorance.

(3) Il a été dit concernant le lien entre la science et la pratique : « la science appelle l’action, soit elle lui répond ou soit elle (la science) s’en va ». Il n’y a aucun bien dans une connaissance dénuée d’action. Lorsque quelqu’un acquiert un savoir, il lui incombe la pratique. Sans ça, il aura ainsi une ressemblance aux juifs qui détiennent le savoir sans pour autant l’appliquer. **{Ils le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants}**. Les premiers pour lesquels le feu sera attisé seront de trois. Parmi eux, un savant qui a appris une science et ne l’a pas mise en pratique.

Et le savant qui n’agit pas selon sa science, sera châtié avant les adorateurs des idoles

La prédication a des conditions et des règles. Les plus importantes étant :



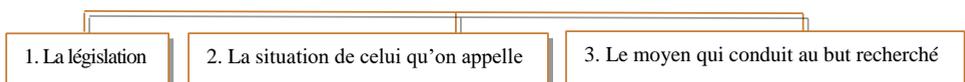
La preuve de ces conditions :

La parole d'Allah : **{Dis : "Voici ma voie, j'appelle les gens [à la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs}**

{Dis : « Voici ma voie »} c'est-à-dire ce avec quoi est venu le Messager ﷺ. La voie : le chemin.

{J'appelle les gens à [la religion] d'Allah} Celui qui appelle à Allah est le monothéiste qui veut conduire les gens à Allah.

{Nous basant sur une preuve évidente}, la preuve étant la science comportant la connaissance de :

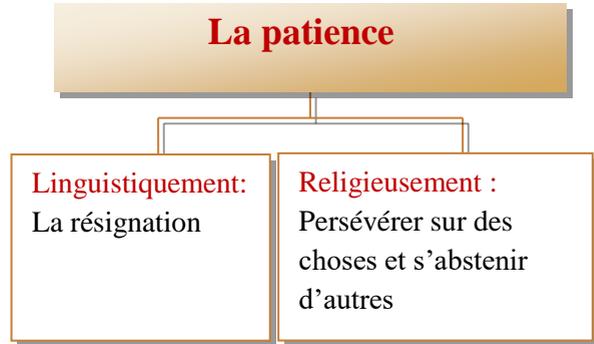


C'est comme si l'auteur disait : Après que tu aies appris et pratiqué, il t'incombe d'être sur ce quoi étaient le prophète ﷺ, les compagnons et les pieux prédécesseurs, comme l'a dit Allah : **{Dis : « Voici ma voie, j'appelle les gens à [la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente »}**.

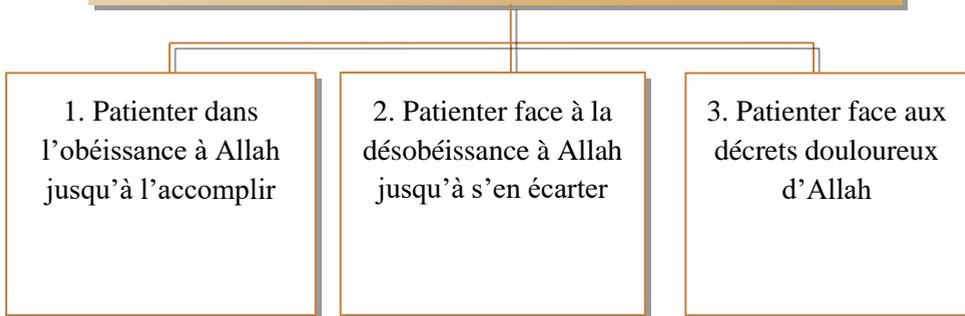
La quatrième : La patience face aux torts qui peuvent être rencontrés (1). La preuve dans cela est la parole d'Allah :

{Je jure, Par le temps, assurément, l'homme est en perdition, sauf ceux qui ont cru, et accompli de bonnes œuvres, se sont recommandés mutuellement la vérité et se sont recommandés mutuellement la patience} (2)

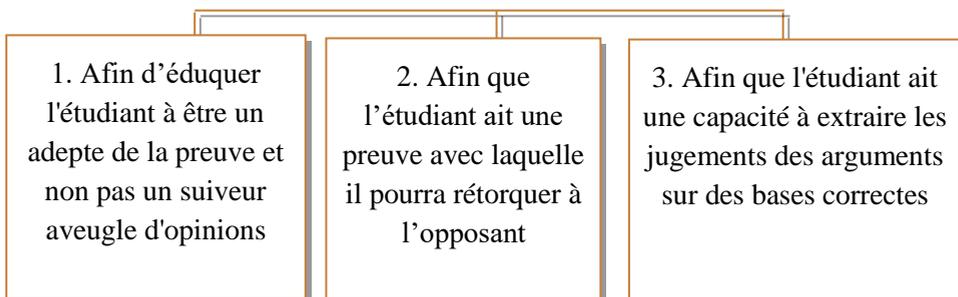
(1) L'auteur a cité après le prêche : la patience. Il sous-entend que celui qui emprunte cette voie sera éprouvé à l'instar des Prophètes et Messagers. Il lui incombe alors de patienter.



Ibn al-Qayyim a divisé la patience en trois catégories:



(2) Après avoir cité les quatre points essentiels, l'auteur apporte la preuve du Coran ; Sourate Al-'Aṣr. L'auteur fait toujours suivre les sujets avec leurs preuves. Pour quelle raison ?



(1) Le but de l'imam ash-Shâfi'î رحمه الله est que cette sourate à elle seule est suffisante pour établir la preuve sur la créature pour qu'elle apprenne, qu'elle agisse, qu'elle transmette, et qu'elle observe la patience.

Qu'en est-il alors du reste des sourates du Coran ?! Tout Le Coran contient de nombreuses preuves.

(2) L'imam al Bukhârî a intitulé un des chapitres de son livre "Ṣahîh al Bukhârî" par : « Chapitre : La science devance la parole et l'action ». Il a ensuite mentionné la preuve. Ainsi, il est obligatoire de faire précéder la science à la parole et l'action. Il est incorrect d'agir sans science. Sans quoi il y aura en cela une ressemblance aux chrétiens.

Ash-Shâfi'î رحمه الله a dit : « Si Allah n'avait révélé que cette sourate comme preuve pour les créatures, elle leur aurait suffi ».

(1)

Al-Bukhârî رحمه الله a dit :

« Chapitre : La connaissance précède la parole et l'acte »

Et la preuve réside dans la parole d'Allah : **{Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité [digne d'adoration] si ce n'est Allah, et implore le pardon pour ton péché.}**

Allah a donc commencé par la science avant la parole et l'action.

(2)

Deuxièmement, les trois points essentiels

Sache - qu'Allah te fasse miséricorde - qu'il est du devoir de tout musulman et musulmane d'apprendre trois choses et de les mettre en pratique (1)

(1) L'auteur رَحِمَهُ اللهُ a commencé cette partie par une invocation en faveur de l'étudiant.

L'auteur a invoqué pour l'étudiant dans le livre "**les Trois Fondements**" dans trois passages : avant les quatre points essentiels, puis les trois autres. Le troisième passage étant : "**Sache, qu'Allah te guide vers Son obéissance que le monothéisme (al hanîffiyya) est la religion d'Ibrahîm**".

Introduction avant l'explication des 3 Fondements

Le Tawhîd

Linguistiquement : il est le radical du verbe unifier.

Unifier une chose est la rendre unique.

Religieusement : unifier Allah dans ce qui Lui est spécifique comme Seigneurie, Divinité et Noms et Attributs.

Le Tawhîd se divise en trois catégories

L'unicité dans la Seigneurie

Unifier Allah (exalté soit-Il) dans Ses actes.

Ou : unifier Allah dans la création, la royauté et l'administration

L'unicité dans la Divinité

Unifier Allah (exalté soit-Il) dans l'adoration

L'unicité dans les Noms et Attributs

Unifier Allah dans les Noms et Attributs qu'Il s'est donné dans Son Livre et par le biais de Son Messager ﷺ en affirmant ce qu'Allah s'est affirmé et niant ce qu'Il s'est nié sans altération, ni reniement, ni en donnant le comment, et ni en donnant une ressemblance

*Les noms et attributs sont d'institution Divine (*tawqifiyya*). On se limite uniquement à ce qui a été rapporté dans le Coran ou la Sunnah et ce, en :

- Affirmant ce qu'Allah a affirmé Le concernant ou a affirmé Son Messager ﷺ.

- Niant ce qu'Allah a nié Le concernant ou a nié Son Messager, à l'exemple de : {Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent}, {sans éprouver la moindre lassitude}, sans altération, ni reniement et sans donner de comment ni de ressemblance.

La première : c'est le fait qu'Allah nous a créés, qu'Il nous a accordé subsistance et qu'Il ne nous a pas laissés sans but.

En effet, Il nous a envoyé un Messager. Quiconque lui obéit entrera au Paradis et quiconque lui désobéit entrera en Enfer. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah : {Nous vous avons envoyé un Messager pour être témoin contre vous, de même que Nous avons envoyé un Messager à Pharaon. Pharaon désobéit alors au Messager. Nous le saisîmes donc rudement} (1)

Un résumé des trois points importants

1. L'unicité dans la Seigneurie et l'unicité des Noms et Attributs

2. L'unicité dans la Divinité

3. Le désaveu du polythéisme et de leurs adeptes

(1) Dans le premier point, l'auteur رحمته الله affirme le Tawhîd dans la Seigneurie et le Tawhîd dans les Noms et Attributs: «Allah nous a créés» Il est donc Le Créateur, «nous a donné notre subsistance» Il est donc Le Grand Pourvoyeur, «Il ne nous a pas laissés sans but» à errer sans nous donner d'ordres ni d'interdits, «Il nous a plutôt envoyé un Messager».

La raison pour laquelle Allah a envoyé des Messagers عليهم السلام :

1. Afin d'établir la preuve face à la création

{Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant de [lui] avoir envoyé un Messager}

2. Comme miséricorde :

{Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers}

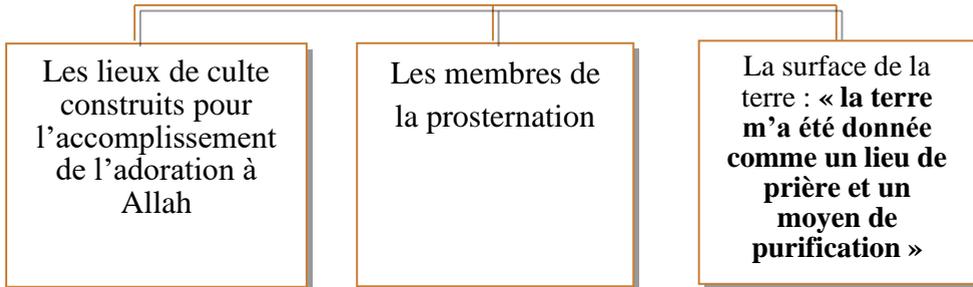
La deuxième : c'est le fait qu'Allah n'agrée pas qu'on Lui associe qui que ce soit dans Son adoration, pas même un Ange rapproché ou un Prophète envoyé. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah : **{Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah}**.

Le deuxième point est l'affirmation de l'unicité dans la Divinité d'Allah Le Très Haut.

L'auteur رحمه الله a dit : (Allah n'agrée pas qu'on Lui associe qui que ce soit) : cela englobe toute chose, un Prophète, un saint, un jinn, un Ange, un vertueux ou autres quels qu'ils soient.

La preuve : **{Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah}**

Il existe trois avis concernant le sens du mot « massâjid » (mosquées). Tous sont acceptables :



{N'invoquez donc personne avec Allah} « Personne » : terme indéterminé précédé d'une interdiction. Cela englobe (dans la langue arabe) toute chose. C'est pourquoi l'Imam رحمه الله a dit au début du deuxième point : (Allah n'agrée pas qu'on Lui associe qui que ce soit) "

Dans le troisième point, l'auteur expose l'obligation du désaveu du polythéisme et de leurs adeptes.

Le juste milieu des partisans de la Sunnah et du consensus concernant leurs relations avec les non-musulmans.

Il y a deux extrêmes et une position médiane concernant cela.

Certains oppriment les non-musulmans par les insultes, le vol et le meurtre.

A l'opposé d'autres participent à leurs célébrations, leurs fêtes et adorations.

Enfin ceux qui sont dans le juste milieu, remplissent leurs engagements envers eux sans atteindre ni à leurs personnes par le meurtre, ou à leurs biens par le vol.

Ils considèrent qu'il est permis de s'entretenir avec eux par le commerce et toutes autres transactions (licites). Ils les invitent (à l'Islam) de la meilleure des manières.

La troisième : Quiconque obéit au Messenger et unifie Allah, il lui est interdit de prendre comme allié celui qui s'oppose à Allah et à Son Messenger, même s'il est un proche parent. La preuve est la parole d'Allah le Très Haut : **{Tu ne trouveras pas un peuple qui croit en Allah et au jour dernier prendre pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messenger, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Ceux-là sont ceux à qui Il a écrit la foi dans le cœur et ceux qu'Il a secourus. Il les fera entrer dans des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent}**.

Troisièmement : l'importance d'étudier le Tawhîd

Sache - qu'Allah t'oriente vers Son obéissance – que le monothéisme (*al hanîfiyya*) est la religion d'Ibrahim, qui consiste à adorer Allah Seul en Lui vouant un culte sincère.

Et c'est cela qu'Allah a ordonné à tous les gens et elle est également la cause pour laquelle Il les a créés. Comme Allah le Très Haut dit : **{Je n'ai créé les Djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent}** (1) et le terme « M'adorent » signifie ici « M'unifient » (2).

La chose la plus importante qu'Allah a ordonnée est la pratique de l'unicité (*Tawhîd*) qui signifie : Unifier Allah par l'adoration (3).

Et la pire des choses qu'Allah a interdite est le polythéisme (*Chirk*) qui signifie : Invoquer autre qu'Allah avec Lui.

AL HANÎFIYYA

Linguistique ment :

Pencher vers quelque chose.

Religieusement :

Al Hanafîyya : c'est la lignée qui s'écarte du polythéisme pour se tourner à la sincérité, au monothéisme et à la foi.

{Il (Ibrahîm) était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui}

C-à-d, il se vouait à Allah, se détournait du polythéisme.

Le hanîf est celui donc qui retourne toujours au monothéisme et se détourne du polythéisme.

(3) L'auteur ^{رحمة الله} montre la raison pour laquelle nous étudions le Tawhîd et nous avons mentionné son importance précédemment.

Définition du Tawhîd

Linguistiquement : il est le radical du verbe unifier.

Unifier une chose est la rendre unique.

Religieusement : unifier Allah dans ce qui Lui est spécifique comme Seigneurie, Divinité et Noms et Attributs.

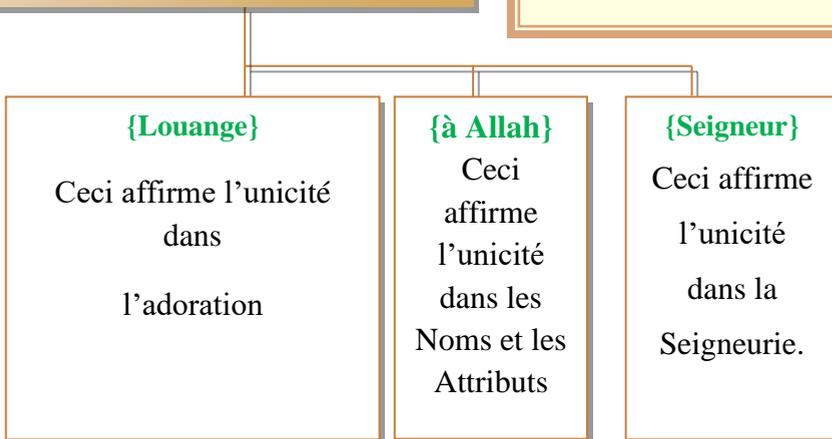
L'auteur dit : (le terme « M'adorent » signifie ici « M'unifient »). Ceci correspond à la parole d'ibn 'Abbâss رضي الله عنهما « le terme adoration dans le Coran signifie l'unicité ». **{Adorez Allah}** : unifiez Allah. **{Ô gens adorez votre Seigneur}** : ô gens unifiez votre Seigneur.

QUATRIEMENT: LES 3 FONDEMENTS

(1) L'auteur a commencé par mentionner les trois principes qui sont en réalité les trois questions de la tombe. Il attire l'attention du lecteur en procédant par des questions/réponses.

(2) L'auteur a montré le premier principe en expliquant que Le Seigneur est Celui qui mérite l'adoration qui n'est autre qu'Allah. Puis il a cité la preuve qui est la parole d'Allah : **{Louange à Allah le Seigneur de l'univers}**. Le Seigneur étant donc Celui qui doit être adoré.

{Louange à Allah, Seigneur de l'Univers}. Ce verset contient les trois catégories d'unicité :



Si on te demande : quels sont les trois fondements qu'il incombe à l'homme de connaître ?

Réponds : c'est le fait que le serviteur connaisse son Seigneur, sa religion et son Prophète Muhammad ﷺ (1).

Et si on te demande : qui est ton Seigneur ? Réponds alors : mon Seigneur est Allah qui m'a éduqué ainsi que tout l'Univers par Ses bienfaits. Il est Celui que j'adore ; je n'adore personne en dehors de Lui. La preuve réside dans la parole d'Allah : **{Louange à Allah, Seigneur de l'Univers}** (2).

Toute chose hormis Allah est une créature, et moi je suis l'une d'elles (3).

(3) Toute chose hormis Allah est créée. Etant une créature, il m'incombe d'être reconnaissant envers Le Créateur, Celui qui m'a comblé de Ses bienfaits (exalté soit-Il, Le Très Haut).

Si on te demande : Quelle est la chose avec laquelle tu as connu Allah?

Réponds : Par le biais de Ses signes et Ses créatures.

Parmi ses signes, il y a la nuit et le jour ainsi que le soleil et la lune. Parmi Ses créatures, il y a les sept cieux et les sept terres ainsi que ce qui s'y trouve et ce qu'il y a entre eux.

La preuve est la parole d'Allah le Très Haut : **{Parmi Ses signes, sont la nuit et le jour, le soleil et la lune : ne vous prosternez ni devant le soleil, ni devant la lune, mais prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez}.**

Et Sa Parole : **{Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. N'est-ce pas que la création et le commandement n'appartient qu'à Lui. Béni soit Allah, Seigneur des créatures !}** (1)

Et Le Seigneur est L'Adoré. La preuve est la parole d'Allah : **{Ô vous les gens ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créé vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous la piété. C'est Lui qui a fait pour vous de la terre, un lit, et du ciel, un toit ; et a fait descendre du ciel, une eau par laquelle Il a fait surgir toutes sortes de fruits, qui est une subsistance pour vous. Ne donnez donc pas des égaux à Allah, alors que vous savez}** (2)

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Celui qui a créé ces choses est [le Seul] qui mérite l'adoration. » (3)

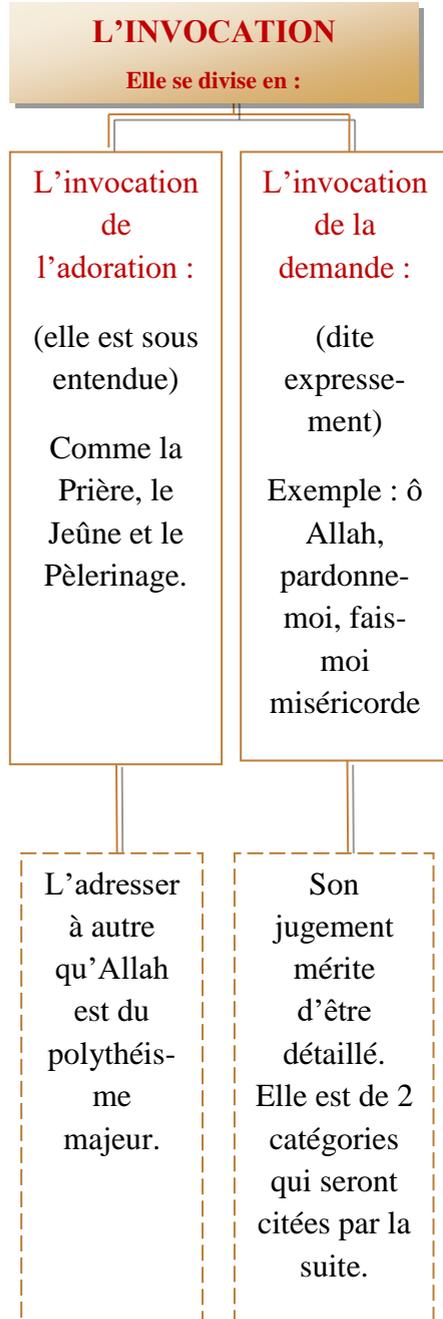
(1) L'auteur entama la citation de plusieurs signes *kawniyya* (universels) et créatures prouvant l'existence d'Allah, affirmant qu'Il n'y a pas de seigneur, de créateur et digne d'adoration si ce n'est Allah. Il en mentionna les preuves du Coran comme il est écrit dans l'épître.

* Toute créature est un signe de l'existence d'Allah. Mais le cheikh de l'Islam Muhammad ibn 'abd al Wahhâb marqua une différence entre le signe et la créature. Car le signe peut s'alterner à l'instar de la nuit et du jour. La chose qui subit un changement étant une preuve plus importante que celle qui ne change pas.

(2) Certains savants ont dit au sujet de ce verset dans le deuxième chapitre du Coran « la vache » : Ce verset comporte le premier appel dans le Coran **{Ô gens}**, le premier ordre **{Adorez}** signifiant « unifiez », et la première interdiction **{Ne donnez donc pas des égaux à Allah, alors que vous savez}** qui est une interdiction du polythéisme.

(3) C'est à dire que Celui est Unique dans la Seigneurie doit être unifié dans l'adoration.

L'auteur a fait suivre la parole d'Ibn Kathîr par la citation d'un nombre d'adorations émanant du cœur ou des membres. Chacune d'entre elles citées avec une preuve du Livre de la manière suivante :



Et parmi les différentes adorations ordonnées par Allah (1), il y a : Al-Islam (La soumission à Allah), Al-Imane (la foi), Al-ihsâne (l'excellence dans l'adoration), il y a aussi l'invocation (Du'â), la peur (Al Khawf), l'espérance (Ar-Radjâ), la confiance (At-tawakkoul), l'aspiration (Ar-Raghabah), l'effroi (Ar-Rahbah), le recueillement (Al-Khucû'), la crainte (Al-Khachiah), le retour à Allah (Al-Inâbah), la demande d'aide (Al-Isti'ânah), la demande de refuge (Al-Istighâthah), implorer le secours (Al-Isti'âdhah), le sacrifice (Adh-Dhabh), le vœu (An-Nadhr) et autres que cela parmi toutes les formes d'adorations ordonnées par Allah.

La preuve est la parole d'Allah le Très Haut : **{Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invociez donc personne avec Allah}**

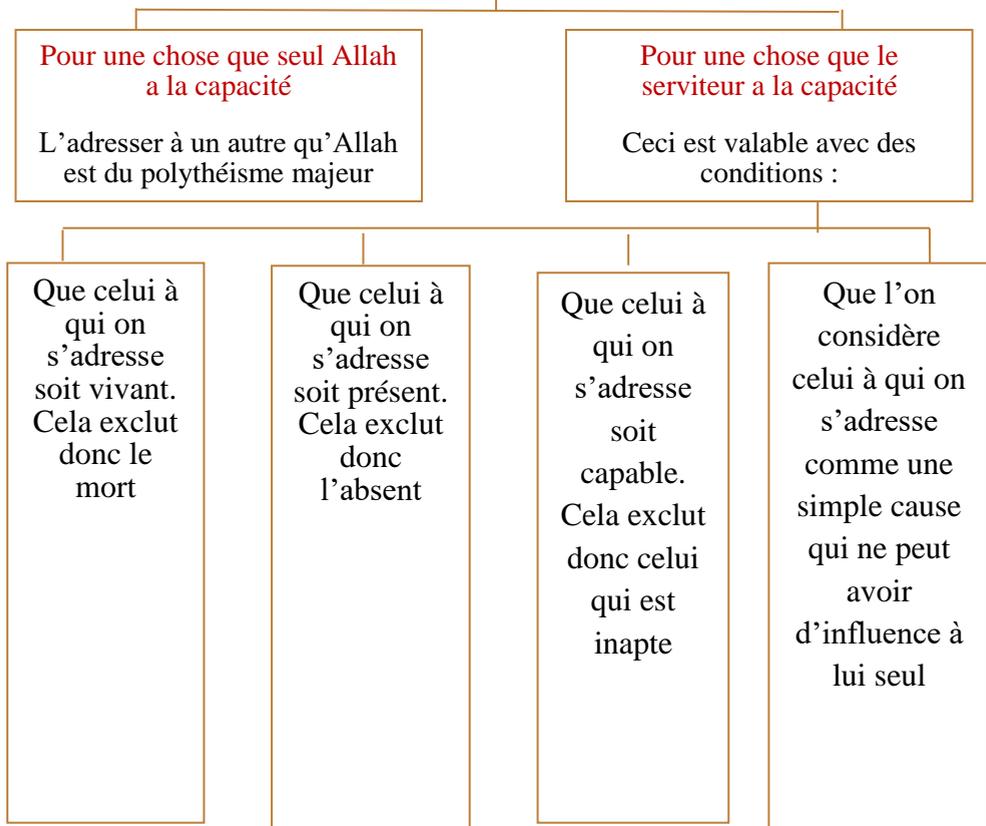
Quiconque destine l'une d'elles à autre qu'Allah, devient polythéiste et mécréant.

La preuve est la parole d'Allah le Très Haut : **{Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente (de son existence), aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants ne réussissent pas}.**

Et on trouve dans le hadith : **« L'invocation est l'essence même de l'adoration »**

La preuve est la parole d'Allah le Très Haut : **{Et votre Seigneur dit : "Invoquez-Moi, Je vous répondrai. Certes, ceux qui par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés}**

L'invocation de la demande se divise en deux



En revanche, s'il croit que celui à qui il s'adresse possède une capacité dans ce monde (même mineure) de produire un bien ou de repousser un mal, alors c'est de l'associationnisme.

Remarque : nous étudions ici le jugement de l'acte. Quant à celui de l'auteur, il nécessite l'établissement de la preuve et la suppression de l'élément douteux. C'est aux savants de juger si l'auteur est croyant ou mécréant.

Les gens se sont divisés en trois catégories par rapport à leurs conceptions en ce qui concerne les moyens:



Le hadith : « L'invocation est l'essence même de l'adoration » est considéré comme faible. L'authentique étant la parole du prophète ﷺ: « **l'invocation est l'adoration** ».

Comment l'invocation peut-elle être l'adoration ?

Le verset prouve cela : {**Et votre Seigneur dit : "Invoquez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés"**}.

Allah a dit {**M'adorer**}. Ce qui prouve que l'invocation est l'adoration.

La preuve concernant la peur [d'Allah] se trouve dans la parole d'Allah : **{N'ayez donc pas peur d'eux. Mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants}** (1).

La preuve concernant l'espoir [en Allah] réside dans la parole d'Allah : **{Quiconque espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe personne dans l'adoration de son Seigneur}** (2).

(1) **La peur** : c'est un sentiment qui survient lorsque l'on est confronté à ce qui peut nous nuire ou nous détruire.

Allah nous a interdit de craindre les alliés de satan et nous a ordonné de Le craindre Seul.

La peur est de trois catégories :

Une peur d'adoration, de vénération et de secret

Une peur naturelle (Innée)

Une peur interdite

C'est la peur du serviteur envers L'Adoré, qui implique l'humilité, l'asservissement et la vénération envers L'Adoré.

Cette catégorie est obligatoire et l'adresser à autre qu'Allah est un polythéisme majeur

Comme la peur de l'homme du feu, de l'ennemi ou de l'animal féroce... Ceci est permis

Comme le fait de désespérer de la miséricorde d'Allah ou (la peur) qui pousse la créature à désobéir au Créateur

(2) **L'espoir** : est le désir de l'homme pour quelque chose dont l'obtention est proche, ou non (réalisable).

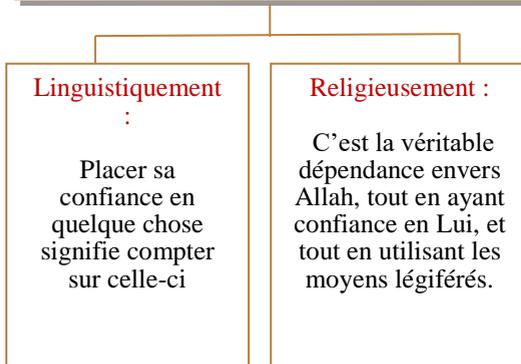
L'espoir impliquant l'humilité et l'asservissement ne doit être voué que pour Allah ; l'adresser à un autre que Lui est un polythéisme majeur.

L'espoir louable provient uniquement de celui qui accomplit des actes d'obéissance envers Allah et qui en espère la récompense, ou celui qui s'est repenti d'une désobéissance et qui en espère l'acceptation.

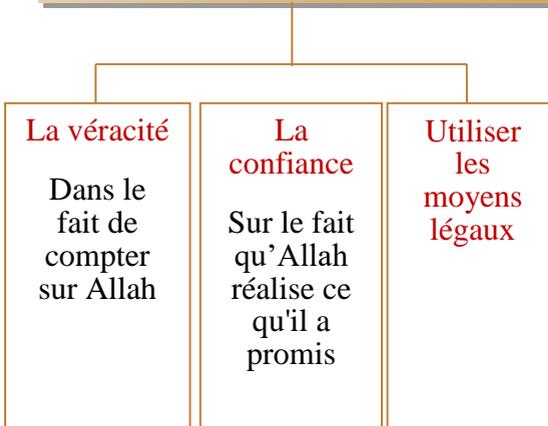
Quant à l'espoir dénué d'actions, c'est une tromperie et de vils souhaits détestables.

La signification du Tawakkul

(placer sa confiance)



Trois choses doivent être présentes pour le Tawakkul



La preuve concernant la confiance (*At-tawakkul*) est la parole d'Allah Le très Haut : **{Et c'est en Allah que vous devez placer votre confiance si vous êtes croyants}**.

Et Sa Parole : **{Quiconque place sa confiance en Allah, Allah lui suffit} (1).**

La preuve concernant l'aspiration (*Ar-raghba*), l'effroi (*Ar-rahba*) et le recueillement (*Al-Khuchû'*), est la parole d'Allah Le Très Haut : **{Ils concouraient dans les œuvres de bien et Nous invoquaient avec aspiration et effroi et ils étaient recueillis devant Nous} (2).**

(2) **L'aspiration** : c'est désirer atteindre une chose que l'on aime.

L'effroi : c'est une peur qui implique le fait de s'échapper de ce que l'on craint. Elle est donc accompagnée d'un acte.

Le recueillement : c'est l'humilité et l'apaisement face à la grandeur d'Allah de sorte (que le serviteur) se soumet à Son décret universel et religieux.

Il est obligatoire pour celui qui chemine vers Allah de combiner entre la peur et l'espoir. Il ne fait pas prédominer l'un sur l'autre. La peur et l'espoir doivent tous deux être telles les ailes de l'oiseau.

Et la preuve concernant la crainte réside dans la parole d'Allah : **{Ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi}** (1).

Quant à la preuve concernant le retour vers Allah (*Al-Inâbah*), elle réside dans la parole d'Allah : **{Et revenez vers votre Seigneur et soumettez-vous à Lui}** (2).

La preuve concernant la demande d'aide (*Isti'ânah*) réside dans la parole d'Allah : **{C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons l'aide}**

Et dans le hadith : « Si tu demandes de l'aide, demande-la à Allah » (3).

La preuve concernant la demande de refuge (*Isti'âdha*) se trouve dans la parole d'Allah : **{Dis : je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante}**.

Ainsi que : **{Dis : je cherche protection auprès du Seigneur des hommes}** (4).

La preuve concernant la demande de secours (*Istighâtha*) se trouve dans la parole d'Allah : **{Quand vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt}** (5).

La preuve concernant le sacrifice réside dans la parole d'Allah : **{Dis : "En vérité, ma prière, mes actes de dévotion (ou mon sacrifice), ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. A Lui nul associé !}**.

Et dans la Sunnah : « **Maudit soit celui qui égorge une bête pour un autre qu'Allah.** » (6).

(1) **La crainte** : c'est une peur basée sur la connaissance de la grandeur de Celui qui est redouté et de Son autorité complète.

(2) **Al-Inâbah** : c'est le retour vers Allah en observant son obéissance et l'éloignement de sa désobéissance. **{Et revenez}** retournez **{vers votre Seigneur et soumettez-vous à Lui}**. Soumets ton affaire à Allah car tu es un serviteur. Celui-ci remet obligatoirement son sort à son maître. "**Le Maître est Allah**" comme a dit le Prophète ﷺ.

(3) **Al-Isti'ânah** : la demande d'aide. **{C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons l'aide}**. Il y a dans ce verset le devancement de ce qui doit à l'origine venir après (le c.o.d). Ce procédé indique l'exclusivité. C'est-à-dire : Nous n'adorons que Toi, nous ne cherchons de l'aide que de Toi.

(4) **Al-Isti'âdha** : la demande de refuge ou la protection contre un mal. **{Je cherche protection}**, c'est-à-dire je cherche asile et sauvegarde.

(5) **Al-Istighâtha** : la demande de secours. Etre sauvé d'une difficulté ou d'une perte.

La demande d'aide, de refuge, de secours et d'intercession peut être adressée à une créature dans ce qu'elle a la capacité sous quatre conditions : qu'elle soit vivante, présente, capable et considérée comme une cause.

(6) **Le sacrifice** : c'est entraîner la mort en faisant couler le sang selon un procédé particulier.

Le sacrifice se divise en trois catégories

Le sacrifice fait pour Allah

Comme (les bêtes que l'on immole) pour le pèlerinage, le jour du 'îd ou en aumône

Le sacrifice fait pour un autre qu'Allah par amour et vénération

Comme celui effectué pour les jinns et les morts. C'est un polythéisme majeur

Le sacrifice permis

Afin de manger, de commercer ou d'honorer un invité

La preuve concernant le vœu réside dans la parole d'Allah : **{Ils accomplissent leurs vœux et ils redoutent un jour dont le mal s'étendra partout} (1).**

- ❖ **Remarque :** Il existe des détails plus importants concernant le sacrifice qui seront cités dans "le livre du Tawhîd" par la permission d'Allah.

(1) Définition du vœu (nadhr)

Linguistiquement : le pacte et l'engagement

Religieusement : s'imposer une chose qui est (à la base) non obligatoire

- ❖ **Remarque:** Il existe plusieurs sortes de vœu, ainsi que des conditions et une expiation qui seront traitées en détail dans « Le Livre du Tawhîd » par la permission d'Allah.

Catégories de vœux

Pour Allah

Pour un autre qu'Allah

- ❖ L'auteur a mentionné ces actes d'adoration à titre d'exemples et non pas de manière exhaustive. Il existe de nombreux autres actes d'adoration qui n'ont pas été cités. Ce qui faut retenir est que celui qui voue une de ces adorations ou autres pour un autre qu'Allah aura commis l'associationnisme.

Le deuxième fondement : est la connaissance de la religion de l'Islam au moyen des preuves. Or, l'Islam, c'est la soumission à Allah par l'Unicité, se plier à Lui par l'obéissance et le désaveu du polythéisme et de ses adeptes.

De plus, la religion comporte trois degrés : l'Islam, l'Imân et l'Ihsân, et chacun de ces degrés est bâti sur des piliers :

Le premier degré : l'Islam. (1)

Ses piliers sont au nombre de cinq : l'attestation qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] si ce n'est Allah (2) et que Muhammad est Son messager, accomplir la prière, s'acquitter de la Zakât, jeûner le mois de Ramadan, et effectuer le pèlerinage à la maison sacrée d'Allah.

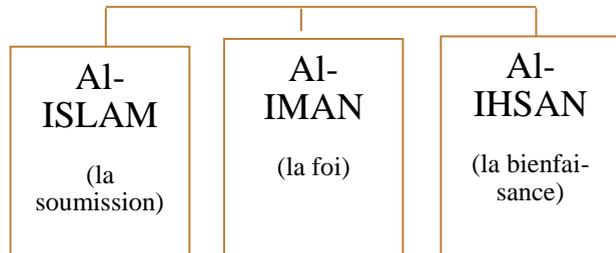
(1) L'auteur est passé au deuxième fondement, qui est la connaissance du serviteur de sa religion. Il commença par définir l'Islam en disant :

Le premier degré : L'Islam

Qui est la soumission à Allah par l'Unicité, se plier à Lui par l'obéissance et le désaveu du polythéisme et de ses adeptes.

Ceci est la définition de l'Islam. Que tu soumettes ton affaire à Allah, puisque tu n'es qu'un serviteur. Et l'esclave doit se soumettre à son maître. « **Le Maître est Allah** », a dit le Prophète ﷺ.

Puis il a divisé la religion en trois degrés :



(2) L'Islam est bâti sur cinq piliers, le premier étant :

L'attestation.

L'auteur رحمه الله a cité la preuve concernant l'attestation de foi et a précisé que sa signification est :

Nul ne mérite l'adoration si ce n'est Allah.



La négation étant «Nulle divinité», et l'affirmation «exceptée Allah».

Cette construction de phrase indique une restriction et une affirmation ; elle restreint et affirme le culte pour Allah Seul et le nie pour autre que Lui.

C'est la raison pour laquelle l'auteur dit : «L'exégèse de cette attestation qui l'explique est : **{Et lorsqu'Abraham dit à son père et à son peuple : "je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé}** ».

{Je désavoue totalement ce que vous adorez} : ceci est la négation.

{A l'exception de Celui qui m'a créé} : ceci est l'affirmation.

La preuve au sujet de l'attestation réside dans la parole d'Allah : **{Allah atteste, ainsi que les anges et ceux qui possèdent la science, qu'il n'y a point de divinité [digne d'adoration] à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité [en droit d'être adorée] à part Lui, le Puissant, le Sage !}**

Le sens de cette attestation est qu'il n'y a point de divinité véritable si ce n'est Allah. Ainsi, « Il n'y a point de divinité » (la Ilâha) nie [la légitimité de] tout être adoré autre qu'Allah, et « si ce n'est Allah » (ill-Allâh) affirme l'unicité d'Allah Unique et sans associé dans Son adoration, de la même façon qu'Il n'a pas d'associé dans la création.

L'exégèse de cette attestation réside dans la parole d'Allah : **{Et lorsque Abraham dit à son père et à son peuple : "je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera Il. Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils ?}**

(2).

Ainsi que le verset suivant :
{Dis : "O gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne nous prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah." Puis, s'ils tournent le dos, dites : "Soyez témoins que nous, nous sommes soumis."} (1).

- ❖ Si quelqu'un dit : Le sens du témoignage «La ilâha illa Allah est: Nul n'est adoré si ce n'est Allah » ?

Nous répondons que cette parole est fausse, car on accepte par cette explication ce qui est adoré en dehors d'Allah. En revanche lorsque nous ajoutons « ne mérite » ou « en vérité », cela indique qu'on rejette tout ce qui est adoré si ce n'est Allah, et que nul ne mérite l'adoration excepté Allah.

- ❖ Si quelqu'un dit : « le sens de la ilâha illa Allah est il n'y a de seigneur si ce n'est Allah » ?

Nous répondons : cette parole est véridique, cependant ce n'est pas la signification de la ilâha illa Allah. Ceci correspond à l'unicité de la seigneurie. Les mécréants auxquels le prophète ﷺ fut envoyé attestèrent cela, et ils ne furent pas pour autant de ce fait musulman.

(1) **{Dis : "O gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous"}**, ce verset montre le caractère caduc du rapprochement entre les religions.

(1) L'auteur رَحْمَةُ اللَّهِ a cité ce verset comme argument pour l'attestation que Muhammad est le Messager d'Allah ﷺ. Allah a corroboré dans ce verset cette attestation par trois procédés : un serment sous entendu, le lâm (اللام) et qad (قد) traduits en français par certes.

(2) L'auteur رَحْمَةُ اللَّهِ a expliqué le sens de l'attestation que Muhammad est le Messager d'Allah, et qu'il est obligatoire pour tout musulman et musulmane pour concrétiser cette attestation de :

Obéir au Messager dans ce qu'il a ordonné, croire à ses informations, délaisser ce qu'il a interdit et prohibé, n'adorez Allah que de la manière qu'il a légiférée et montrée ﷺ.

La preuve au sujet de l'attestation que Muhammad est le messager d'Allah réside dans la parole d'Allah : **{Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude envers vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants}** (1).

Le sens de l'attestation que Muhammad est le messager d'Allah est : obéir à ses commandements, attester de la véracité des informations dont il nous fait part, s'éloigner de ce qu'il a interdit et réprimé, et n'adorer Allah qu'au moyen de ce qu'il a légiféré (2).

« Muhammad est le Messager d'Allah » implique : qu'il est un serviteur ne méritant pas l'adoration et un messager en qui nous devons croire. Cela signifie :

Nous devons lui obéir dans tout ce qu'il a commandé, car il transmet de la part d'Allah

Croire en tout ce qu'il nous a informé.

Car il est véridique et incontesté ﷺ

Rester loin de ses interdictions :

Mettre tout ce qu'il ﷺ a interdit sur un côté et se tenir loin de l'autre côté.

N'adorer Allah qu'en fonction de ce qu'a apporté le Prophète ﷺ.

Ceci est un argument contre les innovateurs dans la religion d'Allah.

La preuve au sujet de la prière, de l'aumône légale (Zakât) et de l'explication du Tawhîd réside dans la parole d'Allah :

{Il ne leur a été commandé que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakât. Voilà la religion de droiture} (1).

La preuve au sujet du jeûne réside dans la parole d'Allah :

{Ô vous les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété} (2).

La preuve au sujet du pèlerinage se trouve dans la parole d'Allah : **{Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui en ont les moyens, d'effectuer le pèlerinage à la Maison. Et quiconque ne croit pas, Allah se passe largement des mondes} (3).**

(1) Le deuxième pilier : La Prière.

Qui est l'adoration d'Allah par des gestes et des paroles commençant par le *Takbîr* («Allahu Akbar» - «Allah est le plus grand») et terminant par le *Taslîm* (salutations). Elle est la colonne de la religion. Allah l'a imposée au prophète ﷺ de manière directe lors de son ascension vers les cieux.

(2) Le troisième pilier : L'Aumône légale purificatrice :

Linguistiquement : elle signifie l'accroissement et la purification.

Elle est de deux types : La purification du corps et la purification de la richesse.

(3) Le quatrième pilier : Le jeûne :

Linguistiquement : l'abstention.

Religieusement : c'est l'adoration d'Allah en s'abstenant de ce qui rompt le jeûne avec une intention sincère du lever du soleil à son coucher. Le jeûne fait partie des meilleures adorations car il comporte les trois types de patience. Le fait qu'Allah a imputé à Lui-même la rétribution du jeûneur montre aussi son importance.

(3) Le cinquième pilier : Le Pèlerinage :

Linguistiquement : c'est se diriger vers quelque chose.

Religieusement : c'est l'adoration d'Allah par l'accomplissement de rites selon la voie du Prophète ﷺ.

Il est une obligation pour tous musulmans une fois dans la vie.

Deuxième niveau: Al- Îmân

Linguistiquement :
l'approbation

Religieusement : c'est une parole avec la langue, une croyance avec le cœur, et des actions avec les membres ; elle augmente par l'obéissance et diminue par la désobéissance.

La foi religieusement, doit obligatoirement comporter cinq éléments. Si l'un d'eux venait à manquer, alors elle sort du concept de la foi chez les gens de la Sounna et du consensus.

Quelle est la preuve de ces cinq points ?

Le prophète ﷺ a dit : **La plus haute (branche de la foi) est la parole de l'unicité (lâ ilâha illa Llah).** Voici la preuve de la parole.

La plus basse étant d'enlever ce qui est nuisible sur le chemin. Voici la preuve des actes.

Et la pudeur est une branche de la foi. Ceci est l'action du cœur.

Le deuxième degré est la foi (Al-Îmân), qui présente un peu plus de soixante-dix branches dont la plus élevée est le fait de dire : il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah, et la plus basse, est d'ôter de la route un objet gênant et la pudeur est une des branches de la foi.

Ses piliers sont au nombre de six :

Croire en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier, et croire au destin, qu'il soit favorable ou défavorable.

La preuve concernant ces six piliers réside dans la parole d'Allah :

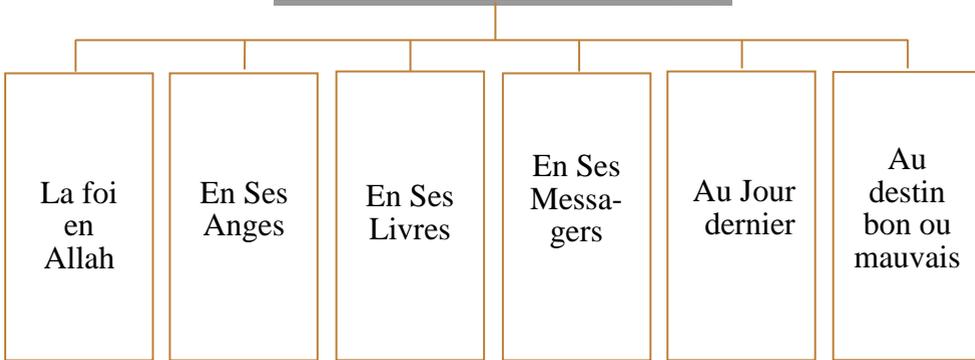
{La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes}.

Et la preuve concernant le destin réside dans la parole d'Allah :

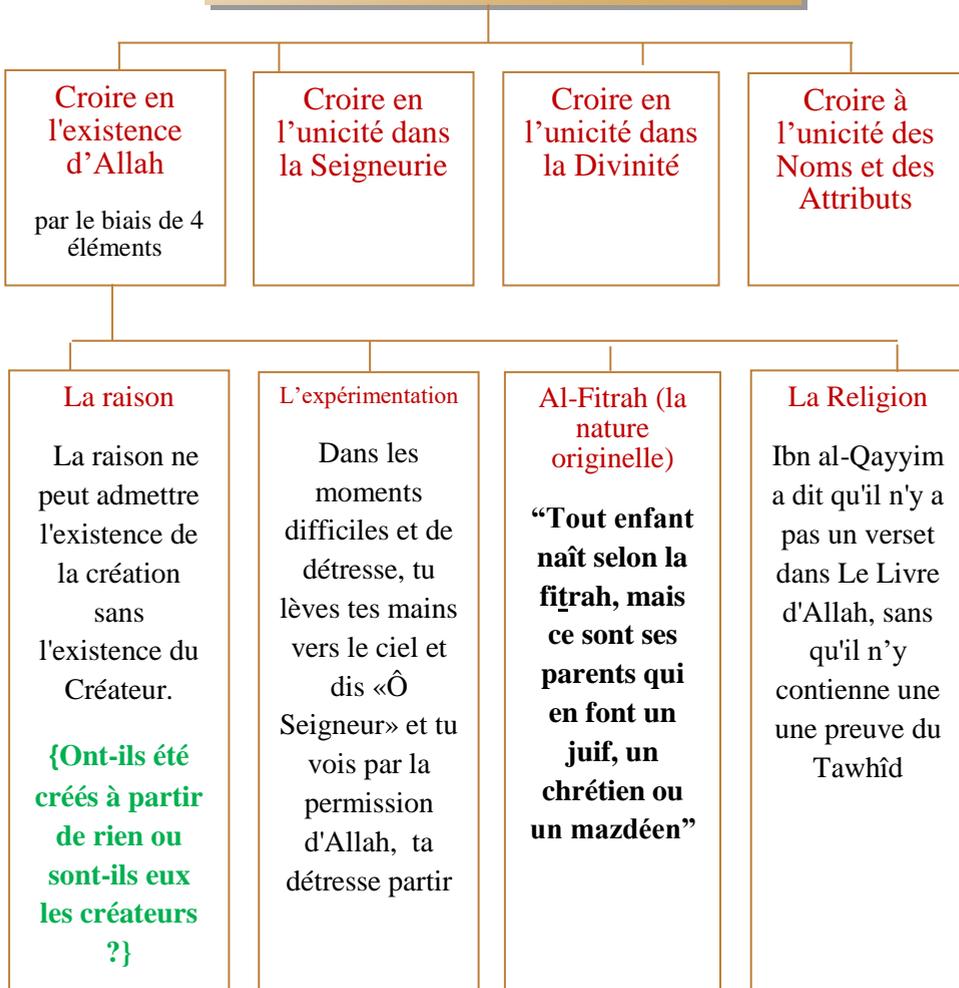
{Nous avons créé toute chose avec mesure}.

La parole d'Allah : **{Quel est celui d'entre vous dont elle fait croître la foi?}** est une preuve que la foi augmente. Si celle-ci s'accroît, c'est qu'elle diminue également obligatoirement. La diminution de la foi a été citée de manière explicite dans la parole du prophète ﷺ : **« Je n'ai jamais vu celles qui ont un manquement au niveau de leur raison et de leur pratique religieuse... »**

Les six piliers de la Foi



1. La foi en Allah comporte 4 points :



Deuxièmement : La croyance aux Anges.

Les Anges sont du monde invisible. Allah les a créés de lumière. Ils obéissent à Allah et ne Lui désobéissent point. Ils ont des âmes {Saint-Esprit}, des ailes {qui a fait des Anges des messagers dotés de deux, trois, ou quatre ailes}, la raison et des cœurs {Quand ensuite la frayeur se sera éloignée de leurs cœurs, ils diront : "Qu'a dit votre Seigneur ?"}. Nous croyons en eux, en certains de leurs noms dont Allah nous a informés (comme Jibrîl, Mîkâîl, Isrâfîl, etc.), en leurs caractéristiques {ils ne désobéissent jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et font strictement ce qu'on leur ordonne}, en leurs fonctions (telles que «les porteurs du Trône»), et en toutes les informations qui ont été rapportées à leurs sujets de manière globale et détaillée.

Troisièmement : La croyance aux livres

Nous croyons qu'ils sont les paroles d'Allah réellement, qu'elles ont été révélées et qu'elles sont incréées, et qu'Allah a fait descendre sur chaque Messager un Livre. Nous croyons en cela et en ce qu'Allah nous a informé concernant leurs noms, les informations et les prescriptions qui s'y trouvent de manière globale et détaillée, tant que ces dernières ne sont pas abrogées. Nous croyons que le Coran a abrogé tous les Livres précédents qui sont la Torah, les Evangiles, les Psaumes, les Feuilletés d'Ibrâhîm et de Moussa عليهم السلام.

Quatrièmement : La croyance aux Messagers

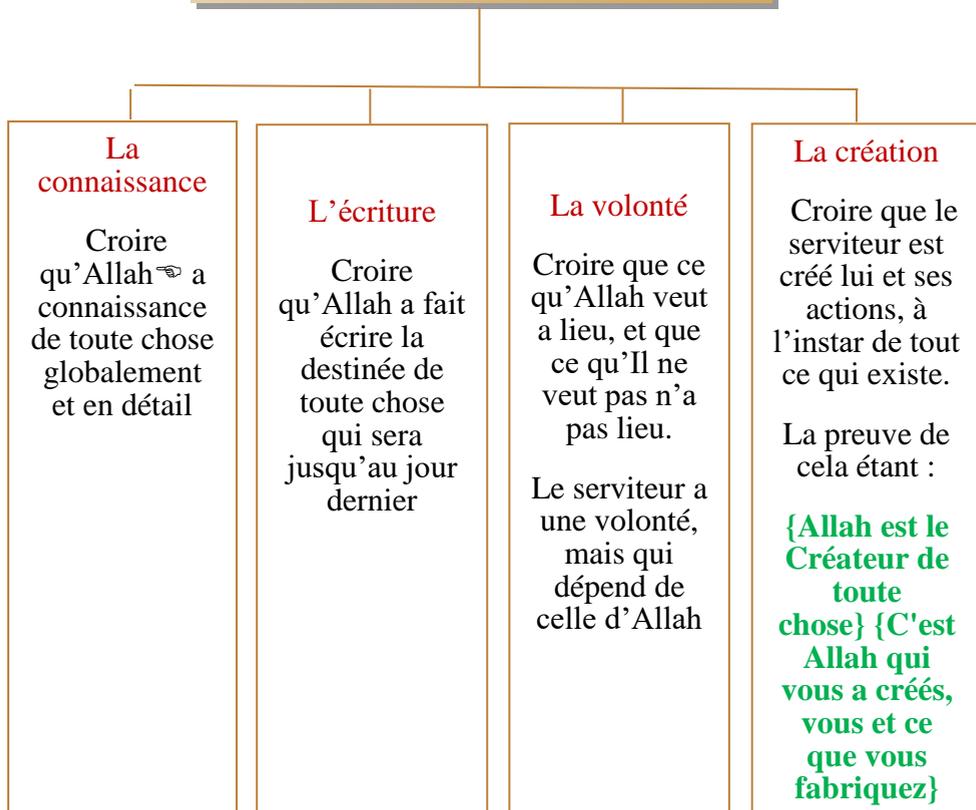
Nous croyons qu'ils sont des êtres humains ne possédant aucune des caractéristiques de la Seigneurie. Ils sont des serviteurs ne méritant pas l'adoration. Allah les a envoyés, leur a fait une révélation, Il les a soutenus par des signes et miracles. Ils ont accompli leurs missions de manière sincère et ont transmis, ont lutté pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite. Nous croyons en chacun d'eux, leurs noms, leurs caractéristiques, leurs histoires de manière globale et détaillée. Le premier des Prophètes est Adam, le premier Messager est Nûh, et le sceau des prophètes est Muhammad ﷺ. Toutes les législations antérieures sont abrogées par celle de Muhammed. Les cinq messagers dotés de fermetés ont été cités (ensemble) dans les chapitres 33 et 42, ils sont : (Muhammad, Nûh, Ibrâhîm, Mûssâ, 'Issâ عليهم السلام).

Cinquièmement : La croyance au jour dernier

Cela comporte la croyance en tout ce que le prophète ﷺ a informé concernant ce qui se passe après la mort comme : l'épreuve de la tombe, le soufflement dans la trompe, la résurrection depuis les tombes, les balances, les registres (des actions), le pont, le bassin, l'intercession, le paradis, l'enfer, la vision des croyants de leur Seigneur le jour de la résurrection et au paradis, et autres.

Sixièmement : La croyance au destin bon ou mauvais

Cela comporte 4 points



Le troisième niveau : la bienfaisance

Il est le plus haut niveau de la religion. Il a un seul pilier sous lequel s'ajoutent 2 degrés

Une adoration d'observation (*mochâhada*)

C'est une adoration d'amour, d'espoir et de désir de ce qu'il y a auprès d'Allah.

A l'exemple de l'adoration des Prophètes et Messagers عليهم السلام. Il est possible à d'autres également d'atteindre ce degré.

Une adoration de surveillance (*morâqaba*)

C'est une adoration de peur et de crainte.

Tout musulman est concerné par ce degré.

Le troisième degré est la bienfaisance (Al-Ihsân) qui n'a qu'un seul pilier qui est « **d'adorer Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, Lui, certes, te voit.** »

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah : **{Certes, Allah est avec ceux qui [L']ont craint et ceux qui sont bienfaisants}**.

Ainsi que Sa parole : **{Et place ta confiance dans le Tout Puissant, le Très Miséricordieux, qui te voit quand tu te lèves, et (voit) tes gestes parmi ceux qui se prosternent. C'est Lui vraiment, Celui qui entend tout, Celui qui sait tout}**.

Et Sa parole : **{Tu ne te trouveras dans aucune situation, tu ne réciteras aucun passage du Coran, et vous n'accomplirez aucun acte sans que Nous soyons témoin au moment où vous l'entreprenez}**.

Note : cela ne veut pas dire que celui qui a atteint ce degré n'a uniquement que de l'amour pour Allah et qu'il ne ressent pas de crainte. En revanche l'amour dans ce degré est la motivation première qui pousse le serviteur à l'adoration. Comme le prophète ﷺ a dit : **Ne devrais-je pas être un serviteur reconnaissant ?**

La preuve tirée de la Sunnah est le célèbre hadith de l'ange Jibrîl d'après 'Umar Ibn Al Khattâb (qu'Allah l'agrée) : « Un jour, alors que nous étions assis auprès de l'Envoyé d'Allah, se présenta un homme vêtu d'habits d'une blancheur resplendissante, et aux cheveux très noirs. On ne pouvait distinguer sur lui aucune trace de voyage, alors que personne d'entre nous ne le connaissait.

Il prit place face au Prophète. Il plaça ses genoux contre les siens, et posa les paumes de ses mains sur ses cuisses, et lui dit : « O Muhammad, informe-moi sur l'islam. »

L'Envoyé d'Allah dit alors : « **L'islam consiste en ce que tu témoignes qu'il n'y a pas d'autre divinité [en droit d'être adorée] qu'Allah, et que Muhammad est Son envoyé, que tu accomplisses la prière rituelle, verses la Zakât et jeûnes le mois de Ramadan, et que tu effectues le pèlerinage à la Maison d'Allah si tu en as les moyens.** »

Son interlocuteur lui répondit : « Tu as dit vrai », et nous de nous étonner, qu'il l'interroge pour ensuite l'approuver. Puis, il reprit : « Informe-moi sur la Foi. » Le Prophète répliqua : « **La foi consiste en ce que tu dois croire en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses prophètes, au Jugement Dernier. Tu dois croire encore au destin, qu'il te soit favorable ou défavorable.** »

L'homme lui dit encore : « Tu as dit vrai. » Et il reprit : « Informe-moi sur la bienfaisance », et le Prophète lui répondit : « **La bienfaisance consiste à adorer Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit.** » L'homme lui dit encore : « Informe-moi sur l'Heure (du Jugement Dernier) », et le Prophète lui répondit : « **Sur l'Heure du Jugement, celui qui est interrogé n'est pas plus savant que celui qui le questionne.** »

Là-dessus, l'homme lui dit : « Mais informe-moi sur ses signes précurseurs. » Et le Prophète lui répondit : « **Ce sera lorsque la servante engendrera sa maîtresse, lorsque tu verras les va-nu-pieds, ceux qui vont nus, les miséreux, les bergers se concurrencer dans les constructions de bâtisses de plus en plus hautes.** » Là-dessus, l'homme partit. Je demurai là un long moment, puis le Prophète dit : « **O 'Umar, sais-tu qui m'a interrogé ?** » « Non », répondis-je. « Allah et Son Envoyé sont plus savants. » « **Cet homme était l'ange Jibrîl. Il est venu pour vous enseigner votre religion.** »

Ce hadith est une preuve concernant les piliers de l'Islam, de la Foi et de la Bienfaisance.

Dans sa parole ﷺ: **celui qui est interrogé n'est pas plus savant que celui qui le questionne.** Cela prouve que nul ne connaît l'avènement de l'Heure si ce n'est Allah.

Sa parole : «La servante engendrera sa maîtresse» signifie :

L'abondance de la désobéissance aux parents

La propagation de l'esclavage

Le retournement de situation

Que le maître se marie avec une servante qui lui donnera un enfant, qui deviendra à son tour maître de sa mère après la mort de son père.

Lorsque tu verras les va-nu-pieds, ceux qui vont nus, les miséreux, les bergers se concurrencer dans les constructions de bâtisses de plus en plus hautes.

Cela signifie le retournement de situation. Passer d'un stade de pauvreté à une richesse corruptrice.

1. L'étudiant en science se doit d'observer six droits (devoirs) : pour sa propre personne, pour ses enseignants, pour l'endroit où il étudie, pour ses camarades, pour son livre et la science qu'il a étudiée.

Un devoir envers lui-même :

La science est une adoration (la sincérité et la conformité), suis la voie des pieux prédécesseurs comme il se doit, demeurer constamment dans la crainte révérencielle d'Allah, l'observation permanente d'Allah, abaisser l'aile de l'humilité et se débarrasser de l'orgueil et de l'arrogance.

Se satisfaire même du peu (qanâ'a), l'ascétisme, s'orner de la splendeur du savoir, respecter les bonnes mœurs, tirer avantage des caractéristiques de la virilité, s'écarter du luxe, délaissier l'opulence, s'abstenir de fréquenter les assises qui contiennent des propos futiles, faire preuve de douceur, s'orner de l'endurance et de la certitude.

Etre doté d'une ambition insatiable pour l'apprentissage, être avide de connaissances, voyager pour cela, consigner par écrit la science, réviser et entretenir ce qui a été mémorisé.

Chercher à avoir une bonne compréhension en ramenant chaque sujet scientifique à leur base. Solliciter l'aide d'Allah dans les études, se parer de l'honnêteté scientifique et de la véracité.

Le bouclier de l'étudiant en science est de dire (je ne sais pas), préserver le capital (le temps), savoir se relaxer (dans la lecture des livres « de culture générale »), procéder à une lecture de vérification et de correction, parcourir par la lecture les livres les plus longs.

Savoir poser correctement les questions, l'écoute, puis la compréhension et la pratique. Débattre sans polémiquer. La révision avec autrui. Sois entre le Livre et la Sunnah et les sciences en lien avec ces deux sources, maîtriser les outils de chaque matière.

L'application du savoir, s'écarter du désir de la présidence, de la célébrité et de ce bas-monde.

Avoir une mauvaise opinion de soi-même et une bonne des autres. Donner en zakat la science (en proclamant la vérité, en ordonnant le convenable et interdisant le blâmable tout en évaluant les bienfaits et les méfaits, en aimant la propagation de la science et du bien), utiliser sa notoriété pour aider les musulmans et intercéder pour eux.

Être fier, protéger sa science, la complaisance sans faire de concessions en matière religieuse, ne pas se mettre sur le devant avant d'être qualifié. Une juste position par rapport aux erreurs éventuelles des savants et de leurs divergences internes. Réfuter les ambiguïtés.

Ni sectarisme ni partisanerie au nom duquel on prête serment d'aveu et de désaveu.

- Le droit du professeur : il existe concernant ce point deux extrêmes et une position médiane. Nous verrons par la suite que la cause du premier acte de polythéisme qui apparut sur terre était l'exagération concernant les gens pieux.

- Le droit du lieu où l'on étudie.

- Le droit du camarade : Allah a dit : **{Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes}**. Et le prophète ﷺ a dit : **Nul d'entre vous ne sera véritablement croyant jusqu'à ce qu'il aime pour les autres ce qu'il aime pour lui-même.**

- Le droit du livre : en prendre soin car ces livres sont un bienfait d'Allah.

- Le droit de la science : affirmer et maîtriser ses connaissances par la révision sans arrêt et sa mise en pratique. Car il incombe à celui qui a appris à mettre en pratique, et d'inviter autrui par la suite à ce savoir. Tout ceci étant un bienfait nécessitant le remerciement.

2. Fait partie du bon comportement lorsque l'on pose des questions, de questionner à propos de sujets qui apportent un enseignement et un bénéfice.

3. L'étudiant en science doit prendre soin de son aspect extérieur et de l'image qu'il renvoie.

4. Après la mort du prophète ﷺ, on ne dit pas "Allah et Son Messenger sont plus savants". On dit seulement « Allah est plus savant ».

Le troisième fondement :

C'est connaître votre Prophète Muhammad ﷺ. Son nom est Muhammad, fils de 'Abdullah, fils de 'Abdul-Muttalib, fils de Hâshim. Hâshim est issu de la tribu des Quraysh qui est une tribu arabe. Les arabes sont les descendants d'Ismaël fils d'Abraham, l'ami privilégié d'Allah, qu'Allah le couvre – lui et notre Prophète – des meilleurs éloges et les salue.

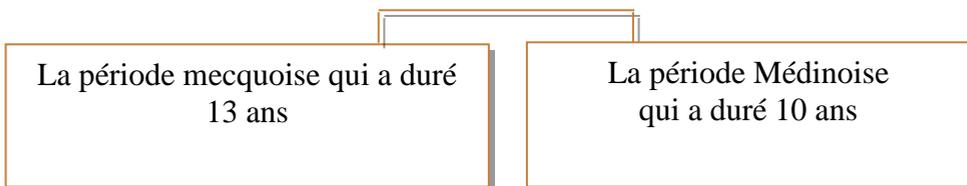
Il vécut soixante-trois ans dont quarante, avant de devenir prophète, et vingt-trois en tant que prophète et messenger. Il fut investi de sa mission de prophète lorsqu'il reçut la révélation du verset : {**Lis !**}. Il atteignit le statut de messenger lorsqu'il reçut la révélation de la sourate Al-Muddaththir. Sa ville natale est la Mecque et il émigra vers Médine.

Ce paragraphe parle brièvement du Prophète ﷺ, de son nom, sa lignée, son âge, et un aperçu de sa prédication.

Il nous incombe de connaître quelques faits sur notre Prophète ﷺ



Sa mission prophétique se divisa en :



Est-il ﷺ un prophète ou un messenger ? Il fut prophète avec le verset {**Lis !**} et devint messenger avec "Al-Muddaththir".

Un bref résumé de sa biographie ﷺ

La prédication au cours de la période mecquoise a été principalement axée sur le Tawhîd, le rejet du polythéisme et la sincérité du culte pour Allah seul.

Cet appel dura ainsi pour une période de 13 ans.

On lui ﷺ ordonna ensuite d'émigrer à Médine. C'est ainsi que sa prédication continua d'être axée sur le Tawhîd, avec en plus de cela la révélation des autres législations de la religion telles que les actes de culte, les transactions commerciales et les affaires quotidiennes de la vie.

Celui qui lit sa biographie, remarquera que l'appel au monothéisme fut constant jusqu'à ce qu'Allah reprenne son âme ﷺ.

Il y a en cela une réfutation claire et forte contre ceux qui minimisent l'enseignement du Tawhîd aux gens, prétendant que son apprentissage ne nécessite que quelques minutes.

Allah l'a envoyé pour prévenir du polythéisme et appeler au monothéisme.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah : **{O toi ! Le revêtu d'un manteau ! Lève-toi et avertis. Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur. Et tes vêtements, purifie-les. Et de tout péché, écarte-toi. Et ne donne pas dans le but de recevoir davantage. Et pour ton Seigneur, endure}**.

Le sens du verset : **{Lève-toi et avertis}**, c'est prévenir du polythéisme et appeler au monothéisme.

Celui de **{Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur}**, c'est célébrer Sa grandeur par Son Unicité.

Quant à **{Et tes vêtements, purifie-les}**, cela signifie : purifie tes actes de toute forme de polythéisme.

{Et de tout péché, écarte-toi}, le péché désigne ici les statues. S'écarter d'elles, c'est les délaisser, se désolidariser d'elles et de leurs adeptes.

Il prêcha ainsi le monothéisme pendant dix ans. Après la dixième année, il fut élevé au ciel et c'est alors que les cinq prières quotidiennes furent prescrites.

Il pria alors à la Mecque durant trois ans, puis on lui ordonna d'émigrer vers Médine.

Nous tirons comme enseignement de sa parole : « il fut élevé au ciel » :

1. Nous proclamons face aux informations liées à l'invisible que le prophète ﷺ nous a transmises : Nous croyons, nous rendons véridique, et nous nous soumettons.
2. L'importance des prières obligatoires, du fait qu'Allah Le Très-Haut les a rendues obligatoires dans les cieux.

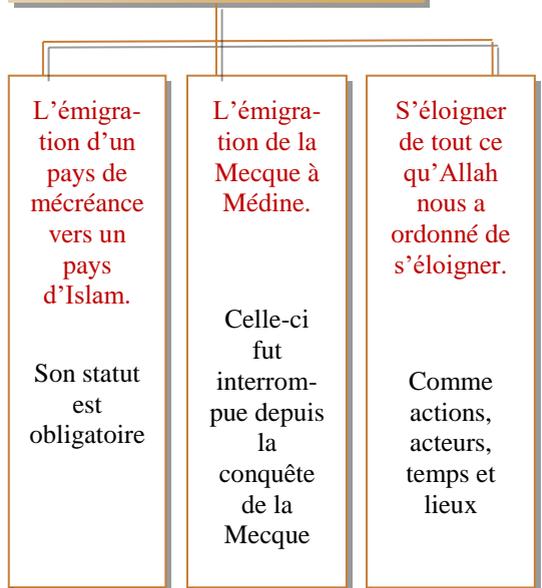
La Hijrah consiste à délaisser une terre de polythéisme pour se rendre en terre d'islam.

Délaisser une terre de polythéisme pour une terre d'islam est une obligation pour cette communauté et le restera jusqu'à l'avènement de l'Heure.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah : **{Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les anges enlèveront leur âme en disant : "Dans quelle situation étiez-vous ?" - "Nous étions impuissants sur terre", diront-ils. Alors les anges diront : "La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ?" Voilà bien ceux dont la destination est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! A l'exception des faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants, incapables de voyager, et ne trouvant aucun moyen : à ceux-là, il se peut qu'Allah pardonne. Et Allah est Clément et Pardonneur}**. Allah, dit aussi : **{O Mes serviteurs qui avez cru ! Ma terre est bien vaste. Adorez-Moi donc !}**.

Al-Baghawî a dit : « La raison pour laquelle ce verset a été révélé est que certains musulmans sont restés à la Mecque sans émigrer. Allah les a tout de même considérés croyants. » La preuve tirée de la Sunnah concernant la Hijrah est la parole du Prophète ﷺ : **« La Hijrah ne cessera pas tant que le repentir sera accepté. Et le repentir sera accepté tant que le soleil ne se sera pas levé de l'occident. »**

L'émigration se divise en 3 catégories:



Les actions : Tout ce qu'Allah a interdit, à sa tête, le polythéisme.

Les acteurs : les incroyants, les hypocrites et autres.

Les temps : les périodes de fêtes des mécréants.

Les lieux : les endroits de fêtes des mécréants.

Le repentir s'interrompra par l'une de ces deux choses :

1- Le lever du soleil depuis l'occident.

2- Au moment de la mort **{Mais l'absolution n'est point destinée à ceux qui font de mauvaises actions jusqu'au moment où la mort se présente à l'un d'eux, et qui s'écrie : "Certes, je me repens maintenant" - non plus pour ceux qui meurent mécréants}**

Sa parole ﷺ : **Il n'y a point d'émigration après la conquête (de la Mecque)**, concerne l'émigration de la Mecque à Médine. Il y a ici une allusion au fait que la Mecque ne peut redevenir terre de mécréance.

(1) Cheikh Ibn 'Uthaymine a dit : «L'aumône fut prescrite d'abord à La Mecque, sans que les mesures et quantités obligatoires à verser n'aient été déterminées. C'est à Médine que cela fut détaillé et défini ».

(2) Le Prophète ﷺ mourut l'année 10 après l'émigration, et fut enterré dans la maison de 'Âisha.

(3) Il n'y a pas de bien sans qu'il ne l'ait indiqué à la communauté, et pas un mal sans qu'il ne l'ait averti. Il a transmis le message, a été sincère envers la communauté, a lutté pour Allah d'un vrai combat. Il nous a ainsi laissés sur une voie claire, de nuit comme de jour, ne s'en égare que celui qui est voué à la perdition.

Lorsque le Prophète ﷺ s'implanta à Médine, on lui ordonna d'accomplir les autres pratiques culturelles de l'Islam comme la Zakât (1), le jeûne, le pèlerinage, le Jihâd, l'appel à la prière, l'injonction du bien, la réprobation du mal et les autres pratiques culturelles islamiques.

Il vécut ainsi dix ans puis s'éteignit ﷺ (2).

Mais sa religion a perduré. Voilà [l'islam,] sa religion.

Il n'existe aucun acte de bien sans qu'il ne l'ait montré à la communauté, ni aucun mal dont il ne l'ait prévenu.

Le bien qu'il a indiqué est le monothéisme et tout ce qu'Allah aime et agrée. Le mal dont il a prévenu est le polythéisme et tout ce qu'Allah déteste et récuse (3).

Les Plus Grands Pêchés

Le polythéisme majeur

(il fait sortir de l'Islam)

Le polythéisme mineur

(il ne fait pas sortir de l'Islam)

Les grands pêchés

(tout acte qui mérite une peine spécifique)

Les petits pêchés

(tout interdit ne méritant pas une peine spécifique)

Allah l'a envoyé à l'ensemble des gens et a rendu obligatoire aux 'deux corps pesants' (Les Djinn et les humains) son obéissance.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah : **{Dis : "O hommes ! Je suis pour vous tout le Messager d'Allah."}** (1).

Par son biais, Allah a parachevé la religion.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah : **{Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'islam comme religion pour vous.}** (2).

La preuve de sa mort ﷺ est la parole d'Allah : **{En vérité tu mourras et ils mourront eux aussi. Ensuite, au Jour de la Résurrection, vous vous disputerez auprès de votre Seigneur.}**

(1) Le Prophète ﷺ a été envoyé à toute l'humanité. Toutes les autres législations qui l'ont précédé furent ainsi abrogées par cela. Les juifs et chrétiens de l'époque du Prophète ﷺ et de notre époque sont ainsi mécréants si l'appel leur a été parvenu et qu'ils ne l'ont point embrassé. Et ce, même s'ils sont sur ce quoi étaient Mûssâ et 'Îssâ. Parmi les preuves de cela :

1-La parole d'Allah : **{Dis : "Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer"}**.

2-Sa parole : **{Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre}**.

3- La parole du Prophète ﷺ : **Par celui qui détient mon âme dans Sa main, aucun juif ni chrétien n'entendra parler de moi sans ensuite croire en moi, sans qu'il ne fasse partie des gens du feu.**

(2) Il y a dans ce verset une réponse aux innovateurs.

(1) Tous les gens goûteront à la mort sans échappatoire, ils seront ensuite ressuscités pour un grand jour, le jour de la résurrection, et de là ils seront jugés et récompensés ; chacun selon ses actions.

(2) Quiconque dément la résurrection et le jugement a mécré, car il aura nié un pilier de la foi.

(3) Nûh عليه السلام est le premier des messagers, et la preuve est Sa parole ﷻ : **{Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui}**.

Le premier prophète est quant à lui Adam عليه السلام. La preuve est que le prophète fut questionné est-ce qu'Adam était un prophète? A quoi il répondit : **Ce fut un prophète à qui Allah parla.**

Le dernier prophète et messager est Muhammad ﷺ . La preuve est la parole d'Allah Le Très-Haut : **{Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messenger d'Allah et le sceau des prophètes}**.

Donc, toute personne qui prétend être un prophète ou un messenger après le prophète ﷺ est un menteur et un mécréant. Quiconque croira en ces prétentions sera tout aussi mécréant.

Après leur mort, les gens seront ressuscités. La preuve est la parole d'Allah :

{C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore}.

Et la parole d'Allah :

{Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes, puis Il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement}.

Après la Résurrection, les gens seront jugés et rétribués pour leurs actes. La preuve à ce sujet est la parole d'Allah :

{A Allah appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre afin qu'Il rétribue ceux qui font le mal selon ce qu'ils œuvrent, et récompense ceux qui font le bien par la meilleure (récompense)}

(1).

Et quiconque renie la Résurrection devient mécréante. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah : **{Ceux qui ont mécré prétendent qu'ils ne seront point ressuscités. Dis "Mais si ! Par mon Seigneur ! Vous serez très certes ressuscités puis, vous serez informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah"} (2).**

Allah a envoyé tous les messagers en tant qu'annonciateurs et avertisseurs. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

{Messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers, il n'y ait pour les gens point d'argument devant Allah}.

Le premier Messenger fut Nûh عليه السلام et le dernier, Mohammad ﷺ qui est le sceau des prophètes.

La preuve concernant Nûh comme étant le premier messenger est la parole d'Allah :

{Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui} (3).

A chaque communauté, depuis Noûh jusqu'à Mohammed, Allah a envoyé un messenger leur ordonnant l'adoration d'Allah Seul, et leur interdisant l'adoration du rebelle (Tâghût). La preuve est la parole d'Allah :

{Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messenger, (pour leur dire) : "Adorez Allah et écarterez-vous du Tâghût}. Allah a imposé à tous les serviteurs de renier le Tâghût et de croire en Allah.

Ibn Al-Qayyim a dit : « Le Tâghût est tout ce par le biais duquel le serviteur outre passe ses limites, qu'il s'agisse d'un être adoré, suivi ou obéi. »

Les Tawâghût sont nombreux mais leurs meneurs sont au nombre de cinq :

Iblîs, qu'Allah a maudit, celui qui est satisfait de l'adoration qu'on lui voue, celui qui appelle les gens à lui vouer une adoration, celui qui prétend connaître une partie de la science de l'Inconnaissable, celui qui juge par autre chose que ce qu'Allah a révélé.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah : **{Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque renie le Tâghût tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser}.**

Et c'est bien là le sens de l'attestation de foi : lâ Ilâha ill-Allâh.

On trouve ces propos dans le hadith suivant : **«La chose la plus capitale est l'islam, son pilier est la prière, et son degré le plus élevé est le combat dans le sentier d'Allah»**

Allah est Le Plus Savant. Qu'Allah couvre d'éloges et salue Muhammad, sa famille et ses Compagnons.

Allah envoya les Messagers et les Prophètes en tant qu'annonceurs et avertisseurs ; tous appelant au Tawhîd et à la lutte contre le Chirk sous toutes ses formes, et contre les fausses divinités. La preuve est Sa parole : **{Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messenger}** dans chaque nation, **{"Adorez Allah"}**, unifiez-Le, **{et écarterez-vous du Tâghoût}**, placez ces fausses divinités dans un côté et placez-vous dans le côté opposé. Cette expression appuie de manière forte cet ordre de s'éloigner, et ceci fait partie de la concrétisation du désaveu envers le polythéisme et ses partisans.

Allah a rendu obligatoire à tous ses serviteurs le reniement du tâghoût et la foi en Allah. Le reniement doit précéder la foi : **{Quiconque mécroit au tâghût tandis qu'il croit en Allah}.**

Le tâghût étant : tout ce par le biais duquel le serviteur outre passe ses limites, qu'il s'agisse d'un être adoré (comme (l'adoration) des arbres ou des pierres), suivi (comme un mauvais érudit) ou obéi (tel que les dirigeants qui n'obéissent pas à Allah).

Ces fausses divinités sont nombreuses, on en trouve cinq à leurs têtes : Iblis qu'Allah a maudit, celui qui est adoré tout en étant satisfait, celui qui appelle les gens à l'adorer, celui qui prétend connaître l'invisible, et celui qui gouverne par autre chose que ce qu'Allah a révélé.

Les différents cas du fait de juger par autre que les lois d'Allah

La mécréance majeure

Si l'on croit que les lois humaines sont similaires aux lois d'Allah ou meilleures

La mécréance mineure

Si l'on croit que juger par autre que les lois d'Allah est faux, mais on juge par celles-ci par passions, désir de présider, ou autres raisons similaires

La conclusion

Il incombe à chaque personne intelligente de méditer cette épître immense et d'y accorder une importance particulière en raison de ce qu'elle contient comme grands fondements dont aura besoin tout individu dans sa tombe.

La connaissance d'Allah, de son prophète ﷺ et de la religion de l'Islam avec ses preuves (Les trois fondements)	La connaissance	Les quatre points essentiels et leurs preuves (chapitre le femms)	Les 3 fondements (sont de manière résumée les questions de la tombe), leurs preuves. Pourquoi étudions-nous le Tawhîd ? les trois fondements ? Quels sont les bénéfices de cette étude ?
« La science appelle l'action, soit elle lui répond ou soit elle (la science) s'en va » <i>Et le savant qui n'agit pas selon sa science, sera châtié avant les adorateurs des idoles</i>	La pratique		
Les conditions de la prédication étant : la sincérité, la connaissance religieuse, de celle de la situation de celui qui reçoit le prêche, la sagesse, la patience	La prédication		
La première chose à laquelle on appelle est le Tawhîd. Ceci est la prédication des Prophètes et Messagers. Le plus haut degré du prêche est l'appel au Tawhîd et la négation du polythéisme			
La patience pour l'obéissance à Allah (comme la prière), face à sa désobéissance (comme la consommation de l'usure) et face à ses décrets douloureux (comme la pauvreté)	La patience		
Patience face à l'apprentissage, la mise en pratique puis à la prédication			
L'unicité dans la Seigneurie (l'unifier dans la Seigneurie doit être obligatoirement unifié dans l'adoration) Et l'unicité dans les Noms et Attributs	Les trois points fondamentaux		
L'unicité dans la Divinité (la sincérité), et le fait qu'Allah n'agrée point qu'on Lui associe quoi que ce soit dans son adoration, pas même un Ange rapproché ou un messenger envoyé			
Le juste milieu des partisans de la Sunnah et du consensus concernant leurs relations avec les non-musulmans. Il y a deux extrêmes et une position médiane concernant cela. Certains oppriment les non-musulmans par les insultes, le vol et le meurtre. A l'opposé d'autres participent à leurs célébrations, leurs fêtes et adorations. Enfin ceux qui sont dans le juste milieu, remplissent leurs engagements envers eux sans atteindre ni à leurs personnes par le meurtre, ou à leurs biens par le vol. Ils considèrent qu'il est permis de s'entretenir avec eux par le commerce et toutes autres transactions. Ils les invitent (à l'Islam) de la meilleure manière.			

<p>Al hanîfiyyah : c'est la lignée qui s'écarte du polythéisme et qui est basée sur la sincérité et l'unicité</p>	<p style="text-align: center;">La raison d'étudier le Tawhîd</p>	<p style="text-align: center;">Les 3 fondements (sont de manière résumée les questions de la tombe), leurs preuves. Pourquoi étudions-nous le Tawhîd ? Les trois fondements ? Quels sont les bénéfices de cette étude ?</p>
<p>Linguistiquement : cela vient du radical du verbe unifier. Unifier une chose, la rendre unique Religieusement : unifier Allah dans ce qui Lui est spécifique comme Seigneurie, Divinité, Noms et Attributs. Il est de trois sortes :</p>		
<p>L'unicité dans la Seigneurie : unifier Allah dans Ses actions, L'unifier dans la création, la souveraineté et l'administration.</p>		
<p>L'unicité dans la Divinité : unifier Allah dans l'adoration, par les actions des serviteurs.</p>		
<p>L'unicité dans les Noms et Attributs : unifier Allah dans les noms et attributs qu'Il s'est donné dans Son Livre ou par le biais de Son Messager ﷺ ; et ce, en affirmant ce qu'Il s'est affirmé Le concernant et niant ce qu'Il s'est nié sans altération (du sens), négation et sans donner de comment ou de ressemblance.</p>		
<p>Le polythéisme est le fait d'invoquer un autre qu'Allah. C'est le plus grand pêché commis sur la terre.</p>	<p style="text-align: center;">Les Trois Fondements</p>	
<p>La connaissance d'Allah : qui est ton Seigneur ? Comment L'as-tu connu ? Le Seigneur est L'adoré. Les différentes sortes d'adoration. Le jugement de celui qui voue une de ces sortes pour autre qu'Allah avec la preuve.</p>		
<p>La connaissance de la religion de l'Islam par les preuves. La définition de l'Islam, ses différents degrés, les piliers de l'Islam, l'explication de l'attestation de foi. Les piliers de la foi, ses branches. La bienfaisance. La preuve des différents degrés de la Religion. Les signes de l'Heure.</p>		
<p>La connaissance du Prophète ﷺ , sa lignée, sa naissance, son âge, son statut de prophète et messenger, son pays, la sagesse de son envoi, le temps qu'il a consacré au prêche du monothéisme, le voyage nocturne et l'ascension. Où et quand fut prescrite la prière ? L'émigration, son statut et son moment. Quand fut légiféré le reste des législations ? Le temps total de la prédication, le fait que son envoi englobe aussi bien les jinns que les hommes. La perfection de la Religion et le parachèvement du bienfait (d'Allah).</p>		

La résurrection après la mort, le jugement des actions. La mécréance de celui qui dément la résurrection. La mission des messagers et leurs messages, le premier des messagers ainsi que le dernier. Les deux piliers du Tawhîd : mécroire au t̂aghût et la foi en Allah. La définition du t̂aghût, ses têtes principales. La manière de mécroire au t̂aghût, le sens de lâ ilâha illâ Llah. L'Islam est la chose capitale, sa colonne est la prière et son sommet est la lutte (jihâd).

C'est ce par le biais duquel le serviteur outre passe ses limites, qu'il s'agisse d'un être adoré (comme les pierres et les arbres), suivi (comme les savants corrompus) ou obéi (comme les dirigeants qui sortent de l'obéissance à Allah).

Les Tawâghît sont nombreux mais leurs meneurs sont au nombre de cinq :

Iblîs, qu'Allah a maudit, celui qui est satisfait de l'adoration qu'on lui voue, celui qui appelle les gens à lui vouer une adoration, celui qui prétend connaître une partie de la science de l'Inconnaissable, celui qui juge par autre chose que ce qu'Allah a révélé.

Le t̂aghût

Allah est plus Savant, qu'Allah prie sur Mohammed, ses partisans et ses compagnons et qu'Il les salue.

La conclusion

Les 3 fondements (sont de manière résumée les questions de la tombe), leurs preuves. Pourquoi étudions-nous le Tawhîd ? Les trois fondements ? Quels sont les bénéfices de cette étude ?

Examen des Trois Fondements et de leurs preuves

Choisis la réponse exacte parmi ce qui est entre parenthèse :

- 1- L'auteur des Trois Fondements est : (Muhammad ibn Sulaymân at-Tamîmmî – Muhammad ibn AbdulWahâb – tout ce qui a été cité).
- 2- Les Trois Fondements sont de manière générale les questions de la tombe (Vrai – Faux).
- 3- L'auteur a invoqué pour le lecteur dans ce livre à (deux reprises – trois reprises).
- 4- Les livres de l'auteur se sont distingués par (une expression simple – le fait d'être d'abord général puis détaillé – l'abondance de preuves tirées du Livre et de la Sunna – des invocations pour l'étudiant – une réponse aux allégations de ses contemporains - l'abondance d'explications – des questions/réponses– le fait qu'Allah y a placé l'acceptation – tout ce qui a été cité)
- 5- Il est possible de diviser ce livre en (5, 6) chapitres ou parties.
- 6- L'étude du monothéisme (Tawhîd) est une (obligation collective – obligation individuelle).
- 7- La preuve des quatre points importants est le chapitre (Al Asr – Al Ikhâlās).
- 8- Celui qui apprend sans pratiquer a une part de ressemblance avec (les chrétiens – les juifs – tout ce qui a été cité).
- 9- La patience se divise en (deux – trois) catégories.

- 10- Le sens de la parole de Shâfi'î concernant le chapitre al 'Asr est : (qu'elle est suffisante pour établir la preuve – qu'elle est suffisante au point de se passer de tous les autres chapitres)
- 11- Celui qui croit en une catégorie du Tawhîd à l'exception des autres est monothéiste (Vrai – Faux).
- 12- Le désaveu du polythéisme et de ses partisans se fait par (le Cœur, la langue et les membres– par le désaveu de l'action et de son auteur – tout ce qui a été cité).
- 13- Ce qui est voulu par le terme massâjid dans la parole d'Allah "**Certes les massâjid appartiennent à Allah**" est (les mosquées bâties– les membres sur lesquels se fait la prosternation– toute la terre sur laquelle on se prosterne- tout ce qui a été cité).
- 14- La méthodologie des pieux prédécesseurs (salaf) consiste à : (chercher des preuves puis croire –croire puis chercher des preuves).
- 15- Ceux qui se sont égarés parmi nos savants ont une part de ressemblance avec (les juifs – les chrétiens).
- 16- Ceux qui se sont égarés parmi nos dévots ont une part de ressemblance avec (les juifs – les chrétiens).
- 17- Les trois points essentiels sont les Trois Fondements (Vrai – Faux).
- 18- L'invocation se divise en (l'invocation de l'adoration et celle de la demande – l'invocation par la parole et par les gestes).
- 19- L'invocation de la demande se divise en (en deux catégories– en quatre).

- 20- Les gens se sont divisés concernant leur conception par rapport aux causes en (deux extrêmes et un juste milieu – des causes qui sont du polythéisme majeur, mineur et permises).
- 21- L'appel au secours d'une créature est permis (de manière absolue – pour une chose dont elle est capable – pour une chose dont elle est capable avec 4 conditions).
- 22- Le sens de lâ ilâha illa Llah est (Allah est le Seul capable à créer depuis le néant – nul n'est adoré si ce n'est Allah – nul ne mérite l'adoration si ce n'est Allah – tout ce qui a été cité).
- 23- Le rapprochement des religions est (permis – un grand pêché – de la mécréance).
- 24- Les preuves de l'existence d'Allah de manière générale sont (nombreuses – au nombre de quatre).
- 25- Les Anges ont des cœurs (Oui – Non).
- 26- La relation entre le tawhîd et la foi est que la foi est un ensemble et que le Tawhîd est une partie de cet ensemble (Vrai - Faux).
- 27- Les piliers de la foi sont au nombre de (5, 6, 8).
- 28- Les polythéistes vouent certaines adorations à Allah (Vrai - Faux).
- 29- Celui qui est adoré sans être d'accord est (un ṭagḥḥût – n'est pas un ṭagḥḥût).
- 30- Unifier Allah dans l'administration de l'univers et le fait de faire tomber la pluie relève du monothéisme (dans la divinité – la seigneurie - les noms et les attributs).

- 31-** Parmi les choses qui contredisent la base du Tawhîd (le polythéisme majeur - mineur – les innovations).
- 32-** La plus grande obligation est d'être bon envers ses parents (Vrai – Faux).
- 33-** Le pire des péchés est la fornication et le meurtre qu'Allah a interdit (Vrai – Faux).
- 34-** L'ascension est le voyage du Prophète ﷺ de la Mecque à Jérusalem (Vrai – Faux)
- 35-** Le Prophète ﷺ a été envoyé (à son peuple seulement – aux jinns et aux hommes).
- 36-** Le Prophète ﷺ (est mort – les Prophètes ne meurent pas).
- 37-** Celui qui renie la résurrection commet une mécréance (majeure – mineure).
- 38-** La Religion des Prophètes (est unique– chaque Prophète a sa Religion).
- 39-** L'émigration (s'est interrompue avec la conquête de la Mecque – perdurera jusqu'à l'avènement de l'Heure).
- 40-** L'émigration est (la transition d'un pays de mécréance vers un pays islamique – délaisser ce qu'Allah a interdit).
- 41-** La Religion islamique est parfaite et ne peut accepter des ajouts si ce n'est par le biais des visions en rêve des hommes pieux (Vrai – faux).
- 42-** Vouer une adoration pour autre qu'Allah est du polythéisme (Majeur – mineur).

- 43- Il incombe de faire la différence entre le fait de porter un jugement sur une action et sur l'auteur de l'action (Vrai - Faux)
- 44- Le premier des Prophètes est (Nûh عليه السلام, Âdam عليه السلام)
- 45- Notre Prophète ﷺ est un (prophète – messenger).

Choisis dans la colonne A ce qui convient à la colonne B

A	#	#	B
Le tawhîd linguistiquement		1	La parole d'Ahmed : "lorsque je vois un mécréant, je ferme les yeux par crainte de voir l'ennemi d'Allah"
Le Tawhîd religieusement		2	Comprend la croyance en tout ce qui adviendra après la mort
Le tawhîd dans la divinité		3	C'est une parole par la langue, une croyance par le cœur, des gestes par les membres, elle augmente par l'obéissance et diminue par la désobéissance
Le Tawhîd dans la seigneurie		4	L'Islam, la foi et la bienfaisance
Le tawhîd dans les noms et attributs		5	Pour Allah et pour autre qu'Allah
Al hanîfiyya		6	Obligatoire, permis et interdit
Le premier appel et ordre dans le Coran		7	Légiférées et expérimentées
L'égal		8	Les questions de la tombe
La crainte		9	La science, la pratique, la prédication et la patience
Le tawakkul		10	La sincérité et la conformité
Les 2 conditions d'acceptation de l'adoration		11	La véritable dépendance envers Allah, tout en ayant confiance en Lui, et tout en utilisant les moyens légiférés
Les 4 points de manière résumée		12	C'est une peur basée sur la connaissance de la grandeur de Celui qui est redouté et Son autorité complète
Les 3 points essentiels de manière résumée		13	Le semblable, celui qui s'apparente, qui ressemble
Les 3 Fondements de manière résumée		14	Dans le chapitre « la vache » (al baqara)

Les causes se divisent en		15	C'est la lignée qui s'écarte du polythéisme pour se tourner à la sincérité et au monothéisme
Le vœu se divise en		16	Unifier Allah dans les Noms et Attributs qu'Il s'est donné dans Son Livre et par le biais de Son Messenger ﷺ en affirmant ce qu'Allah s'est affirmé et niant ce qu'Il s'est nié sans altération, ni reniement, ni en donnant le comment, et ni en donnant une ressemblance
Le sacrifice se divise en		17	Unifier Allah dans l'adoration
La peur se divise en		18	C'est unifier Allah dans la création, la souveraineté et l'administration
L'Islam		19	C'est unifier Allah dans ce qui Lui est spécifique
Les degrés de la religion		20	Provient du verbe unifier, rendre une chose unique
La foi		21	Au lever du soleil depuis l'occident et au moment de la mort
La foi au jour dernier comprend		22	C'est tout ce par le biais duquel le serviteur outrepassé ses limites, qu'il s'agisse d'un être adoré, suivi ou obéi
Parmi ce qui permet la concrétisation du désaveu du polythéisme et de ses partisans		23	Le Tawhîd dans la Seigneurie, dans les Noms et Attributs, dans la Divinité et le désaveu du polythéisme et de ses partisans
Le moment où le repentir ne sera plus valide		24	C'est la soumission à Allah par le Tawhîd, se plier à Lui par l'obéissance et le désaveu du polythéisme et de ses adeptes
Le ṭagḥḥû		25	Ce qui est adoré en dehors d'Allah sous une forme/image

Table des matières

1	Introduction	3-5
2	Les 4 points importants	6-10
3	Les 3 points essentiels	11-14
4	L'importance d'étudier le Tawhîd	15
5	Les Trois Fondements	16-42
6	Conclusion	43-45
7	Annexe (le résumé de l'explication sous forme de tableau)	46-49
8	Examen des Trois Fondements et de leurs preuves	50-54
9	Table des matières	55

L'EXPLICATION DES QUATRE RÈGLES

شرح القواعد الأربع

مترجم باللغة الفرنسية

Louanges à Allah. Nous le louons, cherchons Son aide, et nous demandons Sa rémission. Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le mal de nous-mêmes et du mal de nos actions. Quiconque Allah guide, nul ne peut l'égarer et quiconque Il égare, nul ne peut le guider. Je témoigne que nul ne mérite l'adoration sauf Allah seul, sans associé, et je témoigne que Muhammad est Son serviteur et messenger.

Introduction

L'auteur de cette épître

Le savant de l'Islam et le rénovateur de l'appel au Tawhîd. L'imam Abu al-Hussayn Muhammad ibn Sulaymân Tamîmî, né en 1115H et mort en 1206H.

Les quatre règles est le livre qui vient en deuxième position dans les livres que le chercheur en science étudie. Parmi les raisons pour lesquelles nous lui donnons de l'importance, il y a :

Afin de suivre les savants des pieux prédécesseurs

Nos savants nous ont enjoint de l'étudier

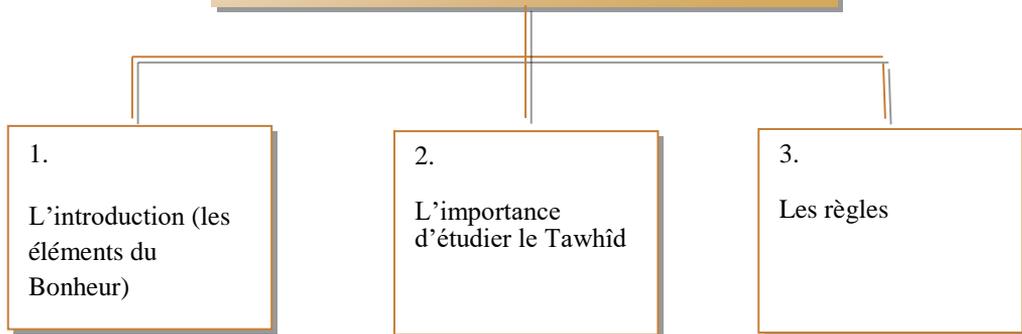
C'est un résumé du livre "le dévoilement des ambiguïtés"

Il y a dans ce livre une réponse aux polythéistes de notre époque

Il convient de faire précéder son étude à celle du livre "le dévoilement des ambiguïtés" afin qu'aucune équivoque ne vienne toucher le cœur de l'étudiant en science



Le sommaire des quatre règles
Ce livre se divise en trois parties :



Premièrement : l'introduction (les éléments du Bonheur)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

(1) Je demande à Allah le Généreux, Seigneur de l'immense trône, qu'Il soit ton allié ici-bas et dans l'au-delà (2), Et qu'Il te bénisse où que tu sois (3).

(1) La raison pour laquelle l'auteur commence par le nom d'Allah :

1. Afin de prendre exemple sur le Livre d'Allah, ainsi que les prophètes
عليهم السلام.

2. Afin de prendre exemple sur les savants et les prédécesseurs avant lui qui avaient pour habitude d'introduire leurs livres ainsi.

3. Afin de chercher la bénédiction par le Noble Nom d'Allah.

(2) Après la mention d'Allah (*al-basmalah*), l'auteur (qu'Allah lui pardonne) a commencé son introduction comme à son habitude, par une invocation pour l'étudiant en science. Ceci est une preuve de l'intérêt et de l'amour qu'il porte envers les étudiants et qu'il demande à Allah que tout bien les touche.

(3) Les alliés d'Allah sont ceux qui ont rassemblé la foi et la piété.

Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a dit : « celui qui est croyant et pieux sera l'allié d'Allah ». La preuve en est la parole d'Allah le Très Haut :

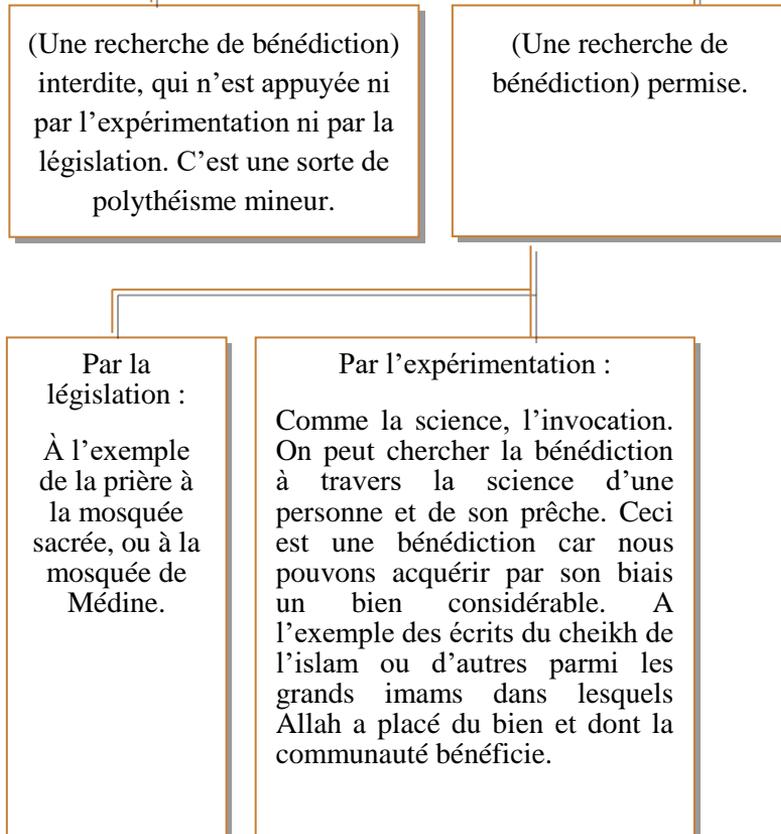
{En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés, Ceux qui croient et qui craignent [Allah]}.

La bénédiction : l'ajout et la croissance.

At-tabarruk : la recherche de l'ajout et de l'accentuation.

Le béni (*al-mubâarak*) : celui dont on tire profit où qu'il soit.

Le tabarruk se divise en deux :

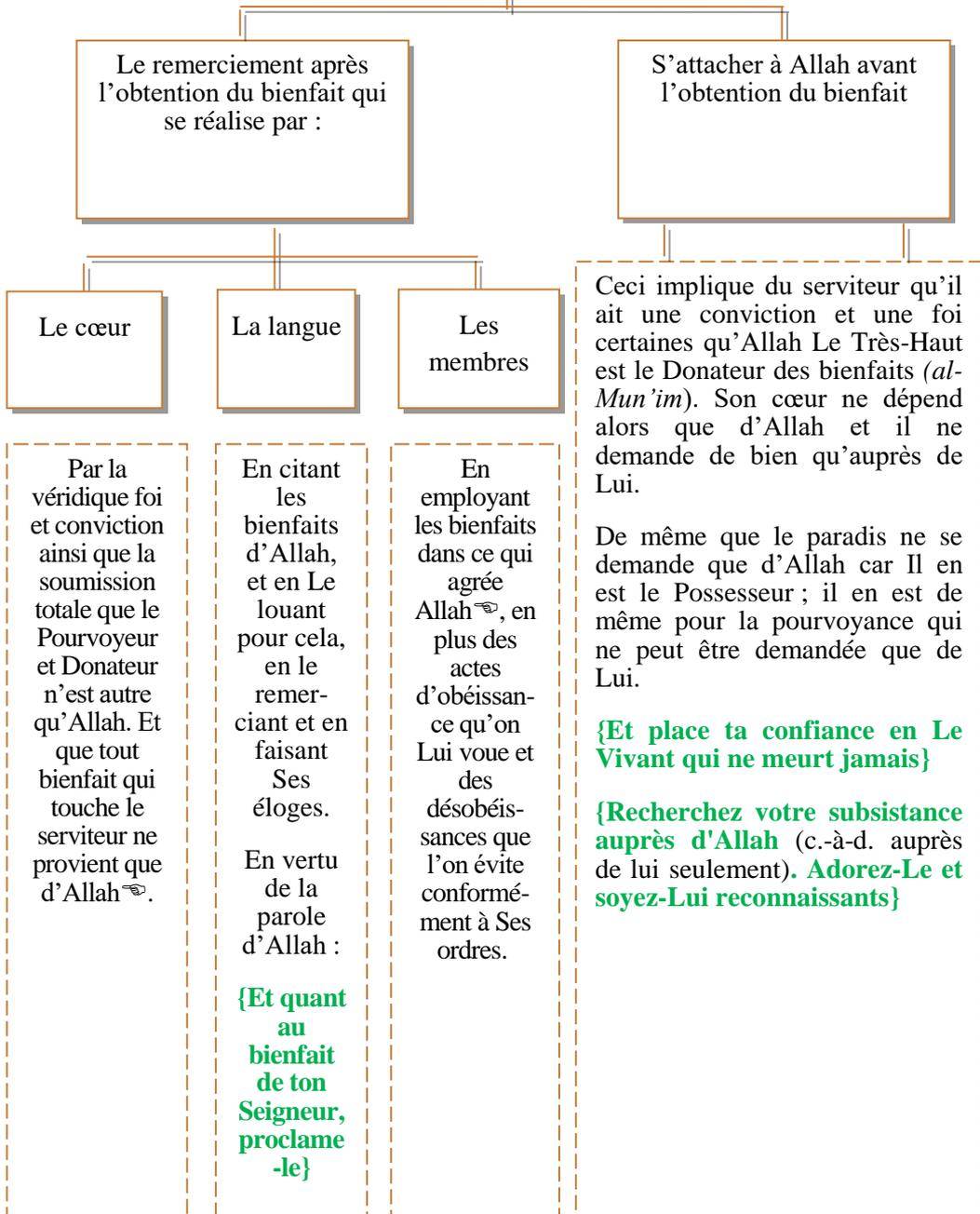


Et qu'Il fasse de toi quelqu'un de reconnaissant lorsqu'il reçoit(1)

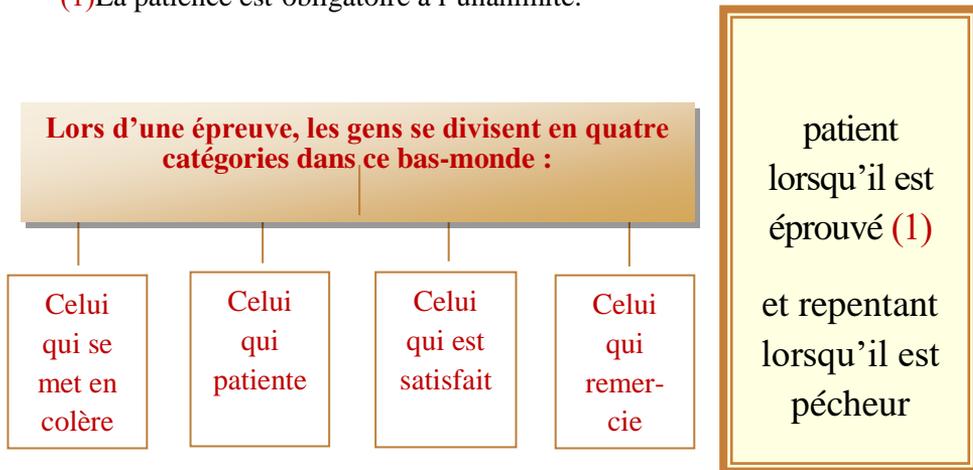
(1) Les bienfaits sont une épreuve. De nombreuses preuves en témoignent, parmi lesquelles : {Nous vous éprouverons par le mal et par le bien [à titre] de tentation}, {...il dit : "Cela est de la grâce de mon Seigneur, pour m'éprouver si je suis reconnaissant ou si je suis ingrat. Quiconque est reconnaissant, c'est dans son propre intérêt qu'il le fait, et quiconque est ingrat... alors mon Seigneur Se suffit à Lui-même et Il est Généreux"}, {Quant à l'homme, lorsque son Seigneur l'éprouve en l'honorant et en le comblant de bienfaits, il dit : "Mon Seigneur m'a honoré"}.

Et dans le hadith : "Allah voulut éprouver trois personnes parmi les enfants d'Israël... »

**Le bienfait se rapporte à l'unicité dans la seigneurie et l'unicité dans l'adoration.
La reconnaissance de ce bienfait se divise en deux :**



(1) La patience est obligatoire à l'unanimité.



1. **Se mettre en colère** est interdit, c'est un grand pêché. Il se réalise par :



- Par le cœur : Ibn al-Qayyim explique que même si certaines personnes n'oseraient pas exprimer leur mécontentement par leurs langues, leurs âmes elles, en témoignent. Et ce en ayant une mauvaise opinion de leur Seigneur. Ils disent dans leur for intérieur : mon Seigneur m'a lésé, Il m'a privé. Les gens ont plus ou moins cette mauvaise pensée. Recherche au fond de toi-même, en es-tu exempt ? Si c'est le cas, tu as certes été épargné d'un grand mal !

- Par la langue : par les cris, les lamentations, les insultes, l'appel contre soi-même à la perte et la malédiction.

- Par les membres : en se frappant les joues, se déchirant les vêtements et s'arrachant les cheveux.

2. **La patience** : son statut est qu'elle est obligatoire à l'unanimité de la communauté. Il incombe de patienter par le cœur, la langue et les membres. L'imam Ahmed a dit : "la patience a été citée dans le Coran près de 90 fois, elle est obligatoire à l'unanimité. Elle représente la moitié de la foi, son autre moitié étant le remerciement".

3. **La satisfaction** : son statut est qu'elle est recommandée. Elle a un degré plus élevé que la patience.

4. **Le remerciement** : son statut est qu'il est recommandé. C'est le plus haut degré et le plus complet.

DEUXIÈMEMENT : LES 4 REGLES

Sache, qu'Allah t'oriente vers Son obéissance, que la religion d'*Ibrâhîm* « *Al-Hanîfiyya* » est que tu adores Allah en Lui vouant exclusivement le culte, comme le dit Allah Le Très Haut : **{Et Je n'ai créé les démons et les hommes que pour qu'ils M'adorent}.**(1)

Lorsque tu sauras qu'Allah t'a créé pour Son adoration, sache alors que l'adoration ne porte ce nom qu'avec le monothéisme, tout comme la prière ne porte ce nom que si elle est pratiquée en état de pureté. En effet, lorsque le polythéisme se mélange à l'adoration, il la corrompt tout comme l'impureté corrompt la purification. Et lorsque tu sauras que lorsque le polythéisme se mêle à l'adoration, il la corrompt et annule toutes les actions, et rend celui qui le commet parmi les éternellement damnés à l'enfer, tu sauras dès lors que la chose la plus importante pour toi c'est de connaître cette chose. Il se peut alors qu'Allah te sauve de ce piège qu'est l'association à Allah, au sujet duquel Il dit : **{Certes, Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés. A part cela, Il pardonne à qui Il veut}**

Et ceci se fera par la connaissance de quatre règles qu'Allah a énoncées dans Son livre :

La première règle :

C'est que tu saches que les mécréants que combattit le messager d'Allah ﷺ reconnaissaient qu'Allah est Le Créateur et Le Commandeur, et que la reconnaissance de cela ne les fit pas entrer dans l'islam. Ceci est indiqué par la parole d'Allah : **{Dis : «Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ?» Ils diront : «Allah». Dis alors : «Ne Le craignez-vous donc pas? »}.**(2)

(1) L'auteur explique la raison pour laquelle nous étudions le Tawhîd.

(2) Les mécréants vers qui a été envoyé le prophète ﷺ croyaient à l'unicité d'Allah dans la seigneurie. Malgré cela le prophète ﷺ les a combattus. La cause de l'opposition entre eux et le prophète ﷺ était l'unicité d'Allah dans l'adoration. Tout celui qui voue une adoration pour un autre qu'Allah est un polythéiste mécréant.

La deuxième règle :

C'est qu'ils disent : « Nous ne les invoquons et ne nous adressons à eux que pour leur demander de nous rapprocher d'Allah et d'intercéder en notre faveur. » Le fait qu'ils leur demandent le rapprochement d'Allah est indiqué par la parole d'Allah : **{Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui disent : «Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah». En vérité, Allah jugera parmi eux sur ce en quoi ils divergent. Allah ne guide pas celui qui est menteur et grand mécréant}** (1)

Et le fait qu'ils leur demandent l'intercession est indiqué par la parole d'Allah : **{Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent : «Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. »}**

Et il y a deux intercessions : l'une est niée, et l'autre confirmée. (2)

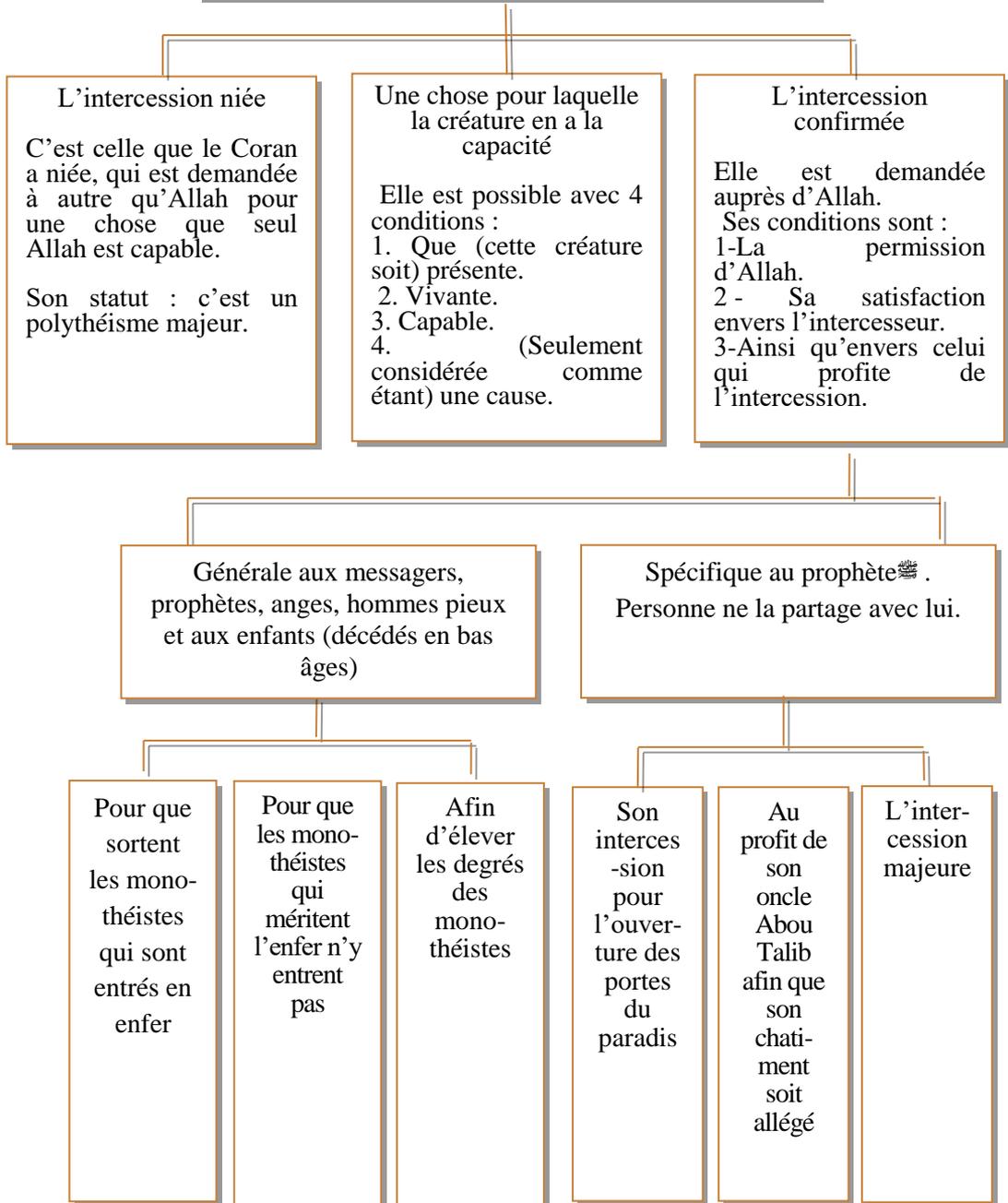
L'intercession niée est celle qui est demandée à un autre qu'Allah pour une chose que seul Allah peut faire, et ceci est indiqué par la parole d'Allah : **{Ô les croyants ! Dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y aura ni rançon ni amitié ni intercession. Et ce sont les mécréants qui sont les injustes}**.

Et l'intercession confirmée est celle qui est demandée à Allah, et dont l'intercesseur a reçu l'honneur d'intercéder, et dont Allah est satisfait des paroles et des actes de celui pour qui on intercède. Et elle ne se fait qu'après la permission d'Allah, comme Il le dit : **{Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ?}**

(1) Les partisans du polythéisme et de la mécréance ont comme argument qu'ils invoquent leurs fausses divinités uniquement dans le but d'obtenir le rapprochement et l'intercession (d'Allah). C'est la raison pour laquelle ils ont mérité le fait que le prophète les déclare mécréants et qu'il les combatte.

(2) L'intercession dans la langue arabe est le fait de rallier une chose et de rendre paire une chose qui était une.

LES CATÉGORIES D'INTERCESSION



La troisième règle :

C'est que le prophète ﷺ est apparu chez des gens dont les cultes divergeaient : il y en avait qui adoraient les anges, d'autres les prophètes et les pieux, d'autres les pierres et les arbres, d'autres le soleil et la lune. Malgré cela, le messenger d'Allah les combattit tous sans distinction. Ceci est indiqué par la parole d'Allah : **{Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association et que la religion soit entièrement à Allah seul}**.

Et l'indication qu'il y en avait qui adoraient le soleil et la lune est la parole d'Allah : **{Parmi Ses merveilles, il y a la nuit, le jour, le soleil et la lune : ne vous prosternez ni devant le soleil, ni devant la lune, mais prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez}**.

Et l'indication qu'il y en avait qui adoraient les anges est la parole d'Allah : **{Et il ne va pas vous commander de prendre pour seigneurs anges et prophètes}**.

(1) Cette règle est une preuve évidente et manifeste afin de répondre à ceux qui disent que le polythéisme est le fait simplement d'adorer les statues. Alors que les preuves religieuses citent aussi bien les statues que les autres fausses divinités qui étaient adorées à cette époque. Le prophète ﷺ n'a fait aucune distinction entre elles et les a toutes considérées comme des *tawâghîtes* (objets de divinisation). C'est la raison pour laquelle il les a combattus sans exception afin que la religion soit entièrement pour Allah.

Et l'indication qu'il y en avait qui adoraient les prophètes est la parole d'Allah : **{Rappelle-leur le moment où Allah dira : «Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens: «Prenez-moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d'Allah ?» Il dira : «Gloire et pureté à Toi! Il ne m'appartient pas de déclarer ce que je n'ai pas le droit de dire ! Si je l'avais dit, Tu l'aurais su, certes. Tu sais ce qu'il y a en moi, et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. Tu es, en vérité, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu}.**

Et l'indication qu'il y en avait qui adoraient les personnes pieuses est la parole d'Allah : **{Ceux qu'ils invoquent, cherchent eux-mêmes, à qui mieux, le moyen de se rapprocher le plus de leur Seigneur. Ils espèrent Sa miséricorde et craignent Son châtiment}.**

Et l'indication qu'il y en avait qui adoraient les pierres et les arbres est la parole d'Allah : **{Que vous en semble des divinités, Lāt et Uzzā, Ainsi que Manāt, cette troisième autre ?}**

Et le hadith d'Abî Wâqid Al-Laythî - qu'Allah l'agrée- qui dit : « Nous sortîmes avec le prophète ﷺ pour *Hunayn*, alors que nous nous étions convertis depuis peu de temps. Les polythéistes avaient un jujubier auprès duquel ils se recueillaient et auquel ils accrochaient leurs armes, qu'on appelait « *dhât al-anwât* ». Nous passâmes auprès d'un arbre et dîmes : « Ô messager d'Allah ! Donne nous un *dhât al-anwât* tout comme eux en ont un !... » Jusqu'à la fin du hadith.

La quatrième règle :

C'est que les polythéistes de notre époque sont coupables d'un polythéisme pire que celui des anciens, car les anciens n'associaient à Allah qu'en période de prospérité. Par contre en temps de difficulté ils adoraient Allah exclusivement. Quant aux polythéistes de notre époque, ils associent constamment, que ce soit en période de prospérité ou de difficulté. Ceci est indiqué par la parole d'Allah :

{Quand ils montent en bateau, ils invoquent Allah Lui vouant exclusivement leur culte. Une fois qu'Il les a sauvés des dangers de la mer en les ramenant sur la terre ferme, voilà qu'ils Lui donnent des associés}

Et Allah demeure le plus savant.

(1) L'auteur expose dans cette règle la portée de l'égarement des polythéistes de notre époque car leur idolâtrie est pire que celle des premiers. En effet les polythéistes d'aujourd'hui associent à Allah aussi bien dans l'aisance que dans la difficulté alors que ceux qui les ont précédés associaient uniquement dans l'aisance et se tournaient vers Allah et reconnaissaient son unicité lors des épreuves.

Si l'idolâtrie des gens du temps du prophète ﷺ était moins pire et qu'Allah les a malgré cela déclarés mécréants, que dire alors de ceux dont le polythéisme est constant dans l'aisance comme dans la difficulté ? Ils sont à fortiori mécréants.

Le paradis ne se demande qu'auprès d'Allah car c'est Lui qui le possède. Il en est de même de la pourvoyance. Nous devons dépendre d'Allah et de personne d'autre.	A un lien avec l'unicité dans la seigneurie	Le remerciement du bienfait	Les bienfaits sont une épreuve	Remercier lorsque l'on reçoit	Les éléments du bonheur	L'introduction dans laquelle sont cités les éléments du bonheur	Les quatre règles qui sont un résumé du livre "le dévoilement des doutes"
Avec le cœur : en reconnaissant que tout bienfait ne provient que d'Allah.	A un lien avec l'unicité dans l'adoration		{Nous vous éprouvons par le mal et par le bien [à titre] de tentation}				
Avec la langue : {Et quant au bienfait de ton Seigneur, proclame-le}							
Avec les membres : en utilisant ces bienfaits à bon escient. L'argent, le dépenser dans l'obéissance à Allah. La science, la propager et l'enseigner à celui qui la demande que ce soit par la parole ou la pratique.							
La colère : C'est un grand péché qui peut même devenir un polythéisme mineur. Elle se réalise par le cœur, la langue et les membres.	Les situations des gens lors de l'épreuve	Patienter lorsque l'on est éprouvé					
La patience : Elle est obligatoire à l'unanimité. Par le cœur, la langue et les membres. La patience est amère mais sa finalité est plus savoureuse que le miel.							
La satisfaction : Elle est recommandée. La totale satisfaction du Seigneur, car tout ce qui nous touche provient de Lui, et tout ce qui provient de Lui est un bien.							
Le remerciement : C'est le plus haut degré et le plus aimé.							
Demander pardon lorsque l'on commet un péché							
<i>Al-Hanifiyyah</i> : C'est la lignée d'Ibrahim. Allah t'a créé pour son adoration. L'adoration ne peut être appelée ainsi sans le monothéisme. Lorsque le polythéisme vient se mêler à l'adoration, il la rend caduc et son auteur est voué à l'éternité de l'enfer. C'est la chose la plus importante qui t'incombe de connaître.	Pourquoi étudions-nous le Tawhîd ? La gravité du polythéisme						

<p>La première règle : les mécréants qu'a combattus le messager d'Allah croyaient à l'unicité d'Allah dans la seigneurie et ne reconnaissaient pas Son unicité dans l'adoration. Cette croyance n'était pas suffisante à faire d'eux des musulmans.</p>	Les 4 règles	
<p>La deuxième règle : ils adoraient leurs divinités dans le but d'obtenir le rapprochement et l'intercession.</p>		
<p>La troisième règle : le prophète ﷺ est apparu chez des gens dont les cultes divergeaient et il ne fit aucune distinction entre eux.</p>		
<p>La quatrième règle : l'idolâtrie des polythéistes de notre époque est pire que celle de ceux qui nous ont précédés.</p>		

EXAMEN DES QUATRE RÈGLES

Nom Ce que tu as mémorisé du livre de l'unicité As-tu mémorisé les quatre règles ?

	La preuve du Coran ou de la Sunnah
Les bienfaits sont une épreuve	
La reconnaissance des mécréants de la seigneurie	
La demande du rapprochement	
L'intercession niée	
La preuve (de l'adoration) du soleil et de la lune	
La preuve (de l'adoration) des anges	
Des prophètes	
Des hommes pieux	
Des pierres et des arbres	
Les polythéistes étaient sincères dans l'aisance et associaient dans la difficulté	
La preuve du polythéisme	

Complète ce qui suit :

Pourquoi étudions-nous le tawhîd ?	-2	-1			
	-4	-3			
	-8	-7	-6	-5	
	-9				
Pourquoi étudions-nous les quatre règles ?	-1				
	-2				
	-4		-3		
Ce livre se divise en :	-2			-1	
	-3				
Ce livre est un condensé de :					
Pourquoi ne pas étudié directement le livre "le dévoilement des doutes" ?					
Les éléments du bonheur	-2			-1	
	-3				
<i>Al-Hanifiyyah</i>					
La raison pour laquelle nous étudions ces règles					
Les alliés d'Allah sont					Le cheikh de l'islam a dit :
La preuve de cela					

Le remerciement du bienfait se fait par... (avec un exemple)	-1
	-2
	-3
Comment est la relation du serviteur ?	
La situation des gens lors des épreuves	-1 son statut et il se réalise par et et
	-2 son statut et il se réalise par et et
	-4 -3
L'intercession linguistiquement	Dans la religion:
Elle se divise en	-2 -1
Les conditions de l'intercession confirmée	-3 -2 -1
	Elle se divise en -1 :et en :et et
	-2elle se divise en et et
La 1ère règle	
La 2ème	
La 3ème	
La 4ème	
Le jugement de l'action quand celle-ci se mêle au polythéisme	L'argument:

Table des matières

Les quatre règles		
1	L'introduction qui contient les éléments du bonheur	1
2	La première règle	7
3	La deuxième règle	8
4	La troisième règle	10
5	La quatrième règle	12
6	Annexe (résumé du livre sous forme de tableau)	13
7	Examen des quatre règles	15
8	Table des matières	17

EXPLICATION DES ANNULATIFS DE L'ISLAM

شرح نواقض الإسلام

DE L'IMAM MUHAMMAD IBN 'ABD AL-WAHHÂB IBN
SULAYMÂN AT-TAMÎMÎ

COMMENTAIRE DU NOBLE CHEIKH HAYTHÂM SARHÂN
EX-ENSEIGNANT À L'INSTITUT DE LA MOSQUÉE DE MÉDINE

<http://attasseel-alelmi.com>

QU'ALLAH LUI PARDONNE AINSI QU'À SES PARENTS ET À TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ
À L'ÉDITION DE CE LIVRE

Première édition

DROITS D'AUTEUR RÉSERVÉS

SAUF POUR CELUI QUI SOUHAITERAIT LE TRADUIRE OU LE
DISTRIBUER GRATUITEMENT

CONTACT :

islamtorrent@gmail.com

Citation du texte « Les annulatifs de l'islam »

Le cheikh de l'islam Muhammed ibn 'abd al-Wahhâb a dit :
Au Nom d'Allah Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Sache que les annulatifs de l'islam sont au nombre de dix :

Le premier : Associer quelque chose ou quelqu'un à Allah Le Très-Haut dans l'adoration. Le Très-Haut a dit : {Certes Allah ne pardonne pas qu'on lui associe qui que ce soit et il pardonne en deçà de cela à qui il veut}. Et Il a dit : {Certes celui qui associe à Allah, alors Allah lui interdit l'entrée au paradis et son refuge sera le feu de la géhenne. Il n'y a point de secourneur pour les gens injustes}. Parmi cela, effectuer un sacrifice pour un autre qu'Allah comme le fait de le vouer pour un jinn ou une tombe.

Le deuxième : Celui qui place entre lui et Allah des intermédiaires qu'il invoque, à qui il demande l'intercession et en qui il place sa confiance et s'en remet, alors il a mécru, et ce à l'unanimité.

Le troisième : Celui qui ne juge pas mécréant les associateurs, ou bien doute au sujet de leur mécréance, ou rend authentique la voie sur laquelle ils sont alors il est mécréant.

Le quatrième : Celui qui a la conviction qu'une autre voie que celle de Muhammed ﷺ est plus parfaite que sa guidée, ou bien que le jugement d'autrui est meilleur que son jugement, à l'instar de celui qui préfère le jugement des *tawâgîth* à son jugement, alors celui-ci est mécréant.

Le cinquième : Celui qui a une répulsion au sujet d'une chose que le messager ﷺ a apporté est mécréant même s'il pratique la chose en question.

Le sixième : Celui qui se moque d'une chose faisant partie de la religion du messenger ﷺ, de la récompense d'Allah ou de Son châtime est un mécréant. La preuve étant la parole d'Allah Le Très-Haut : **{Est-ce d'Allah, de Ses versets et de Son messenger que vous vous moquiez ? Ne vous excusez point vous avez bel et bien mécré après avoir eu la foi}**.

Le septième : La sorcellerie et parmi ce qui en fait partie : as-sarf et al 'atf.
Celui qui la pratique ou bien l'agrée a mécré.

Et la preuve à ce sujet est la parole d'Allah Le Très-Haut : **{et ils ne l'enseignent à quiconque sans l'avoir au préalable prévenu : « nous ne sommes rien d'autre qu'une tentation ne sois donc pas du nombre de ceux qui mécroient}**.

Le huitième : Apporter son soutien aux associateurs et leur venir en aide contre les musulmans et la preuve de cela est la parole d'Allah :

{Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient alors un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes}.

Le neuvième : Celui qui a la conviction qu'il est possible et permis à certaines personnes de se soustraire à la législation de Muhammed ﷺ, comme ce fut le cas pour al-Khadir avec la législation de Mûssâ عليه السلام alors il est mécréant.

Le dixième : Le fait de se détourner de la religion d'Allah Le Très-Haut, de sorte que l'individu ne l'apprend pas ni ne la met en pratique. Et la preuve à ce sujet est la parole d'Allah Le Très-Haut :

{Et qui est plus injuste que celui à qui on rappelle les versets de son Seigneur puis qui s'en détourne. Certes nous nous vengerons des criminels}.

Et il n'y a aucune différence concernant ces annulatifs, entre celui qui les commet en plaisantant, sérieusement, ou par peur ; seul celui qui est contraint est excusé. Chacun de ces annulatifs fait partie des choses les plus dangereuses, et les plus commises. Il faut donc que le musulman y prenne garde et qu'il en ait peur pour lui-même. Nous cherchons protection auprès d'Allah contre les causes de Sa colère et la douleur de Son châtime et que les éloges d'Allah soient sur Sa meilleure créature Muhammed ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

EXPLICATION DES ANNULATIFS DE L'ISLAM

L'EXPLICATION

L'introduction de l'auteur

Au Nom d'Allah Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Sache que les annulatifs de l'islam sont au nombre de dix :

Pourquoi les savants commencent-ils leurs ouvrages par la basmalah ?

Afin de prendre exemple sur Le Coran, les Prophètes et les Messagers
عليهم السلام

En s'appuyant sur le hadith « **Toute affaire importante...** » malgré sa faiblesse

Afin de prendre exemple sur les savants des premières générations

Afin de rechercher la bénédiction par le fait d'entamer les choses par le nom d'Allah Le Très Haut

Lorsque le dénombrement est cité dans le Coran et la sunnah :

Si nous ne trouvons pas dans les textes du Coran et de la sunnah ce qui va au-dessus de ce nombre, alors ce dénombrement est voulu et on ne rajoute rien à ce dernier, à l'instar des piliers de l'islam, de la foi comme il a été rapporté dans le hadith de Jibrîl عليه السلام.

En revanche si nous trouvons dans les textes du Coran et de la sunnah des éléments supplémentaires à ce nombre, alors celui-ci n'est pas voulu. C'est-à-dire qu'on peut y ajouter d'autres éléments cités dans le Coran et la sunnah, à l'instar de la parole du prophète ﷺ : **“cinq choses font partie de la fitrah...”** ou **“éloignez-vous des sept péchés capitaux...”**

Pourquoi le dénombrement est-il cité certaines fois alors qu'il n'est pas voulu ?

Ceci fait partie de la bonne pédagogie du prophète ﷺ, de sorte qu'il a voulu de l'interlocuteur qu'il retienne ce qu'il a cité à ce moment précis, et afin qu'il puisse se remémorer plus tard ces éléments de manière aisée. À l'instar de la parole du prophète ﷺ : « **il y a trois choses pour lesquelles je fais un serment et vous adresse un discours. Retenez-le donc : l'aumône dépensée ne diminue en rien les biens...** ». Et c'est ainsi que procédait l'auteur رحمه الله.

Pourquoi étudions-nous les annulatifs ?

Afin de les éviter et ne pas les commettre. Son étude apporte donc un bienfait considérable parmi les plus profitables. C'est comme le fait d'apprendre les annulatifs des ablutions afin de les conserver, ou d'étudier ce qui rend caduque notre prière afin qu'elle ne soit pas rejetée. Hudheifah رضي الله عنه disait : « **les gens interrogeaient le messenger d'Allah ﷺ au sujet du bien et je le questionnais au sujet du mal de peur qu'il ne m'atteigne** ».

Quels sont les annulatifs de l'islam ?

C'est ce qui rend caduque la religion et fait sortir la personne de l'islam à la mécréance majeure. L'islam étant : **(la soumission à Allah par le monothéisme, se plier à Lui par l'obéissance et le désaveu du polythéisme et de ses partisans).**

Sa signification :

C'est ce qui fait sortir le musulman de l'islam à la mécréance majeure. (Qu'Allah nous accorde le salut et la protection).

Pourquoi les savants les nomment-ils parfois annulatifs (nawâqid), ou les éléments qui invalident (mufsidât), ou qui rendent caduque (mubtilât) ?

Ceci afin de ne pas employer un seul terme qui rendrait le discours monotone. Le sens au final est le même.

Ces annulatifs font-ils objet de consensus chez les savants ?

Oui.

Sont-ils délimités par un nombre précis ?

Non.

Pourquoi a-t-il dit qu'ils sont au nombre de dix ?

Car ceux-ci font partie des plus dangereux et afin qu'on les retienne.

EXPLICATION DES ANNULATIFS DE L'ISLAM

Définition des annulatifs de manière globale :

Une parole comme le fait d'insulter Allah Le Très-Haut, le messager ﷺ ou la religion.

Un acte comme la pratique de la sorcellerie.

Une conviction comme le fait de croire que le bien peut provenir d'un autre qu'Allah.

Le doute, comme le fait de douter de la mécréance des juifs et des chrétiens qui ont reçu le message sans y avoir cru.

Le prophète ﷺ a-t-il cité ces dix annulatifs ? Quelle en est la preuve ?

Oui, le prophète ﷺ les a tous cités. Chaque annulatif a même une preuve dans le Coran et la sunnah. Allah Le Très-Haut a dit : **{C'est ainsi que Nous détaillons les versets, afin qu'apparaisse clairement le chemin des criminels}**.

Est-ce que tout celui qui apprend ou voit une personne commettre un annulatif peut-il la juger comme apostat ?

Non, il faut impérativement retourner aux savants reconnus et aux tribunaux religieux pour déclarer mécréant un individu en particulier. Le prophète ﷺ a dit : **« si un individu dit à son frère : « ô mécréant » alors cela se retourne contre l'un des deux »**.

Quels sont les savants qui ont écrit dans ce domaine ?

Tout savant qui a écrit dans le domaine de la jurisprudence, a cité les annulatifs dans le chapitre relatif à l'apostasie. Cependant l'auteur est le premier à avoir consacré un ouvrage uniquement à ce sujet.

Y-a-t-il une différence concernant les annulatifs entre l'auteur et l'acte ?

Oui obligatoirement. Toute personne commettant un acte de mécréance n'est pas forcément pour autant mécréante. Il est impératif pour juger d'apostat un individu en particulier d'établir les preuves et de soulever toutes ambiguïtés. L'objectif de l'auteur رحمه الله n'est pas de juger les individus de mécréants mais il est de mettre en garde contre ces annulatifs. Et ceci est un conseil sincère de sa part.

Qu'incombe-t-il à celui qui étudie ces annulatifs ?

Il incombe aux musulmans d'en prendre garde et de s'en méfier et d'avertir autrui contre eux. Quant au fait d'appliquer le statut de mécréant aux individus, il incombe de se référer aux grands savants et aux tribunaux religieux.

Le Très-Haut a dit : **{Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants. Alors, s'ils se détournent, dis : "Allah me suffit. Il n'y a de divinité que Lui. En Lui je place ma confiance ; et Il est Seigneur du Trône immense"}**.

LE PREMIER ANNULATIF

Associer quelque chose ou quelqu'un à Allah Le Très-Haut dans l'adoration. Le Très-Haut a dit : **{Certes Allah ne pardonne pas qu'on lui associe qui que ce soit et il pardonne en deçà de cela à qui il veut}**. Et Il a dit : **{Certes celui qui associe à Allah, alors Allah lui interdit l'entrée au paradis et son refuge sera le feu de la géhenne. Il n'y a point de secoureur pour les gens injustes}**. Parmi cela, effectuer un sacrifice pour un autre qu'Allah comme le fait de le vouer pour un jinn ou une tombe.

Les catégories de polythéisme :

Majeur :

(C'est celui dont l'auteur رحمه الله parle)

Il consiste à croire qu'un autre qu'Allah a la capacité de changer le cours des choses dans l'univers ou qu'il détient la possibilité d'apporter du bien ou de nuire.

- Il exclut son auteur de l'islam.
- Il annule les bonnes actions.
- Il rend licite les biens et le sang par décret du gouverneur.
- Il entraîne l'éternité en enfer.
- Il est désigné dans les textes comme étant majeur.
- Lorsque le terme « polythéisme » ou « mécréance » est déterminé par l'article « al » dans les textes, il désigne alors le majeur.

Mineur :

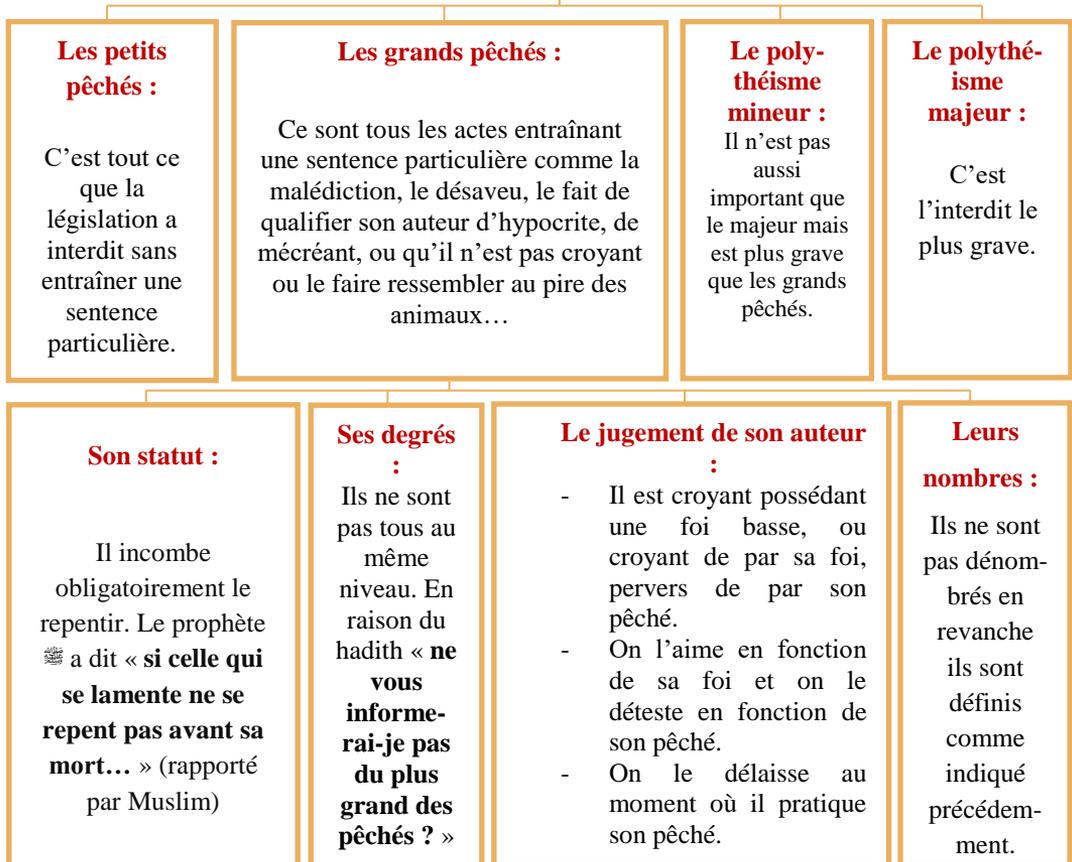
Considérer une chose qui n'est pas une cause comme en étant une. Tout ce qui conduit au polythéisme majeur est un polythéisme mineur.

- Il n'exclut pas de l'islam.
- Il annule uniquement l'action en particulier (mêlée au chirk).
- Il ne rend pas licite les biens et le sang.
- Il n'entraîne pas l'éternité en enfer.
- Il est désigné dans les textes comme étant mineur.
- Lorsque le terme « polythéisme » ou « mécréance » n'est pas déterminé par l'article « al » dans les textes, il désigne alors le mineur.

Est-ce que le polythéisme majeur peut-il être pardonné ?

Il ne peut être pardonné si son auteur meurt en l'ayant commis en vertu de la parole du Très-Haut : {Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quel qu'associé}. En revanche, s'il s'en repent, alors il lui est pardonné en vertu de la parole du Très-Haut : {Dis : "Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux"}. À condition que le soleil ne s'est pas levé depuis l'occident en raison de la parole du prophète ﷺ : « L'émigration ne cessera pas tant que le repentir sera accepté. Et le repentir ne cessera tant que le soleil ne se sera pas levé depuis l'occident », ou à condition qu'il ne soit pas en état d'agonie. Allah a dit : {Mais l'absolution n'est point destinée à ceux qui font de mauvaises actions jusqu'au moment où la mort se présente à l'un d'eux, et qui s'écrie : "Certes, je me repens maintenant"}

Les catégories d'interdits :



Les catégories de sacrifice

Voué pour Allah

Il est légiféré. En fait partie ce qui est sacrifié au cours du pèlerinage, le jour du 'îd et les aumônes.

Voué pour un autre qu'Allah avec amour et vénération
(C'est ce qui est voulu par l'auteur)

C'est du polythéisme majeur, à l'instar du sacrifice voué pour les jinns et les tombes.

Permis

À fin d'être consommé ou d'honorer un hôte ou d'en faire un commerce ou autres.

LE DEUXIÈME ANNULATIF

Le deuxième : Celui qui place entre lui et Allah des intermédiaires qu'il invoque, à qui il demande l'intercession et en qui il place sa confiance et s'en remet, alors il a mécru, et ce à l'unanimité.

Les catégories d'intercession :

Pour une chose que seul Allah est capable

Une chose pour laquelle la créature a la capacité :

Niée :
(C'est celle qui est voulue par l'auteur)
C'est celle que le Coran a niée, qui est demandée à un autre qu'Allah pour une chose que seul Allah est capable. C'est du polythéisme majeur.

Confirmée :
C'est celle qu'Allah a affirmée pour Lui, on la demande qu'à Lui avec comme conditions :

1. La permission d'Allah.
2. Son agrément envers l'intercesseur.
3. Son agrément envers celui qui bénéficie de l'intercession.

Elle est valable avec quatre conditions :

- 1- Que (cette créature) soit présente.
- 2- Vivante.
- 3- Capable.
- 4- Considérée comme étant uniquement une cause.

Spécifique au prophète ﷺ :

- 1- L'intercession majeure.
- 2- Au profit de son oncle abû Tâlib afin que son châtime soit allégé.
- 3- Son intercession pour l'ouverture des portes du paradis.

Générale aux messagers, prophètes, anges, hommes pieux et enfants (décédés en bas âges)

- 1- Afin d'élever le degré des monothéistes.
- 2- Pour que les monothéistes qui méritent l'enfer n'y entrent pas.
- 3- Pour que sortent les monothéistes qui sont entrés en enfer.

Est-il correct qu'un homme dise à son frère : invoque Allah pour moi ?

Si cette demande est mêlée à une sorte de dépendance (besoin), ce peut être un polythéisme mineur. Cette demande est correcte si elle est orientée à un être vivant, présent, ayant la capacité et si elle est considérée comme une cause. Bien que délaisser cela est meilleur.

At-Tawakkul (placer sa confiance)

C'est la véritable dépendance envers Allah, tout en ayant confiance en Lui, et tout en utilisant les moyens légiférés.

C'est du polythéisme majeur s'il est voué à un autre qu'Allah

(C'est celui qui est voulu par l'auteur)

Voué par adoration et humilité. C'est se remettre complètement à celui à qui on place sa confiance avec une dépendance totale, en considérant que ce dernier possède le pouvoir d'apporter du bien ou de nuire, à l'instar de celui qui s'en remet aux morts.

Un polythéisme mineur

S'en remettre à un être vivant avec une certaine dépendance ; à l'instar de celui qui s'en remet à un vivant pour sa subsistance tout en lui donnant plus d'importance qu'une simple cause.

Permis :

S'en remettre à un être vivant en lui déléguant une affaire sans qu'il n'y ait de dépendance, comme le fait de confier à autrui la vente d'une marchandise.

Est-il correct de dire (je place ma confiance en untel) ou de dire (je place ma confiance en Allah puis en untel) ?

Les deux formules ne sont pas correctes. Car placer sa confiance est une action émanant du cœur qu'il est interdit de vouer à un autre qu'Allah. On peut dire cependant : je délègue untel. Le prophète ﷺ a d'ailleurs confié ces affaires générales ou particulières en déléguant certains de ses compagnons.

LE TROISIÈME ANNULATIF

Le troisième : Celui qui ne juge pas mécréant les associateurs, ou bien doute au sujet de leur mécréance, ou rend authentique la voie sur laquelle ils sont alors il est mécréant.

Le statut des polythéistes en islam :

Quiconque reçoit l'appel du prophète ﷺ et ne croit pas en lui a mécru d'une mécréance majeure. Le Très-Haut a dit : **{Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants}**.

Les gens du livre sont-ils considérés comme polythéistes ?

Oui, les gens du livre qui n'ont pas cru au prophète ﷺ sont considérés ainsi. Le Très-Haut a dit : **{Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messenger ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés}**. Le prophète ﷺ a dit : « par Celui qui détient l'âme de Muhammad dans Sa Main ! Tout juif ou chrétien de cette communauté qui entend parler de moi, puis meurt, sans croire en ce avec quoi j'ai été envoyé, sera des gens de l'enfer ».

Cela signifie-t-il que nous ne remplissons pas nos engagements les concernant ?

Il incombe de tenir nos engagements envers eux afin d'obtenir l'amour d'Allah. Le Très-Haut a dit : **{Tant qu'ils sont droits envers vous, soyez droits envers eux. Car Allah aime les pieux}**. Les gens se divisent en trois catégories concernant leurs relations avec les polythéistes :

Le juste milieu des partisans de la sunnah et du consensus qui ne s'associent pas à eux dans leurs fêtes et cérémonies mais qui tiennent leurs engagements envers eux, ne les oppressent pas, entretiennent des transactions avec eux comme l'achat et la vente et qui les invitent au monothéisme (tawhîd).

Un autre extrême qui les oppresse par le meurtre, le vol, les assassinats et la violence.

Un autre extrême qui s'associe aux mécréants dans leurs célébrations, fêtes et cérémonies.

LE QUATRIÈME ANNULATIF

Le quatrième : Celui qui a la conviction qu'une autre voie que celle de Muhammed ﷺ est plus parfaite que sa guidée, ou bien que le jugement d'autrui est meilleur que son jugement, à l'instar de celui qui préfère le jugement des *tawâgîth* à son jugement, alors celui-ci est mécréant.

Les différents cas du fait de juger par
autre que les lois d'Allah

S'il considère qu'il est obligatoire d'appliquer le jugement d'Allah et qu'il est le plus approprié pour les gens et les pays ; cependant il a appliqué le jugement des *tawâgîth* par passion, par amour du pouvoir ou pour des raisons similaires. Ceci est alors de la mécréance mineure et une déviance. S'il applique ces lois afin de priver le droit d'un musulman, il est alors injuste. Il peut à force tomber dans la mécréance majeure qui exclut de l'islam.

Faire prévaloir le jugement des *tawâgîth* et les lois humaines sur le jugement d'Allah tout en ayant la conviction que les lois d'Allah ne sont pas adaptées. Cette conviction est une mécréance majeure qui exclut de l'islam. Le Très-Haut a dit : **{Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah}**.

LE CINQUIÈME ANNULATIF

Le cinquième : Celui qui a une répulsion au sujet d'une chose que le messager ﷺ a apporté est mécréant même s'il pratique la chose en question.

La preuve de cet annulatif :

La parole du Très-Haut : {C'est parce qu'ils ont de la répulsion pour ce qu'Allah a fait descendre. Il a rendu donc vaines leurs œuvres}. Et Sa parole : {Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'aurent demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'aurent éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]}. Et Sa parole : {Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas}.

Aimer et détester pour Allah :

Aimer et détester pour Allah compte parmi les obligations. Cela fait même partie de l'anse la plus ferme de la foi.

Qu'incombe-t-il d'aimer pour Allah ?

L'action qu'Allah agréé. C'est tout ce avec quoi est venu la législation à l'exemple du monothéisme (tawhîd).

Les auteurs de ces actions comme les prophètes, les messagers, les anges, les compagnons et tout monothéiste.

Les instants qu'Allah aime comme la nuit du destin, le dernier tiers de la nuit.

Les endroits qu'Allah aime comme la Mecque, Médine.

{ EXPLICATION DES ANNULATIFS DE L'ISLAM }

Qu'incombe-t-il de détester pour Allah ?

L'action qu'Allah déteste et rejette. C'est tout ce que la législation a prohibé comme le polythéisme.

L'auteur de ces actions comme les polythéistes, les hypocrites et les démons.

Les moments qu'Allah déteste comme les instants où le soleil est adoré.

Les endroits qu'Allah déteste comme les lieux où l'on commet le polythéisme.

La femme tombe-t-elle dans la mécréance si elle ressent de l'aversion envers la polygamie ?

En général, la femme ne renie pas cette législation religieuse mais elle répugne à ce que son mari prend une autre épouse et elle n'est pas blâmée pour cela.

LE SIXIÈME ANNULATIF

Le sixième : Celui qui se moque d'une chose faisant partie de la religion du messager ﷺ, de la récompense d'Allah ou de Son châtement est un mécréant. La preuve étant la parole d'Allah Le Très-Haut : **{Est-ce d'Allah, de Ses versets et de Son messenger que vous vous moquiez ? Ne vous excusez point vous avez bel et bien mécréu après avoir eu la foi}.**

Le moqueur :

Sa signification et son statut :

La moquerie est la raillerie. Celui qui se moque ou insulte (la religion) est mécréant et a commis une mécréance majeure et d'opposition qui l'exclut de l'islam. Il est destiné à demeurer en enfer éternellement, qu'Allah nous en préserve.

Celui qui entend le blasphème doit le réprouver et quitter l'endroit où il est commis. Est semblable au railleur celui qui observe le blasphème ou le cite sans le réprouver en raison de la parole du Très-Haut : **{Dans le Livre, il vous a déjà révélé ceci : lorsque vous entendez qu'on renie les versets (le Coran) d'Allah et qu'on s'en raille, ne vous asseyez point avec ceux-là jusqu'à ce qu'ils entreprennent une autre conversation. Sinon, vous serez comme eux. Allah rassemblera, certes, les hypocrites et les mécréants, tous, dans l'Enfer}.**

Son repentir est accepté avec comme conditions :

- De faire les éloges d'Allah comme Il le mérite.
- De désapprouver les blasphèmes qu'il a commis.
- Que son repentir soit apparent et sa véracité connue.

Quant à celui qui insulte le prophète ﷺ, son repentir est accepté auprès d'Allah s'il est véridique mais le gouverneur applique sur lui la peine de mort.

Est-il mécréant celui qui tient des propos sous entendant le blasphème ?

On le délaisse s'il se repent après lui avoir expliqué. Dans le cas contraire, on expose son cas aux juges et aux grands savants.

LE SEPTIÈME ANNULATIF

Le septième : La sorcellerie et parmi ce qui en fait partie : as-sarf et al 'atf. Celui qui la pratique ou bien l'agrée a mécré. Et la preuve à ce sujet est la parole d'Allah Le Très-Haut : **{et ils ne l'enseignent à quiconque sans l'avoir au préalable prévenu : « nous ne sommes rien d'autre qu'une tentation ne sois donc pas du nombre de ceux qui mécroient}.**

La sorcellerie :

Son statut :

C'est de la mécréance majeure. Le Très-Haut a dit : **{et ils ne l'enseignent à quiconque sans l'avoir au préalable prévenu : « nous ne sommes rien d'autre qu'une tentation ne sois donc pas du nombre de ceux qui mécroient}.**

Les traits distinctifs du sorcier :

- Ne pas respecter les conditions de la ruqyah (l'incantation religieuse) légiférée.
- L'écriture de talisman et prononcer des formules incompréhensibles.
- Observer les étoiles en prétendant leurs influences, lire dans les tasses et les paumes des mains.
- As-sarf (séparer un couple), al-'atf (créer un couple).
- Faire des nœuds et souffler dessus.
- Demander au malade d'enfreindre à la religion comme le fait de délaisser la prière ou le fait de ne pas prononcer le nom d'Allah lors du sacrifice.
- Se renseigner sur le nom de la mère du malade.
- Prétendre la connaissance de l'invisible.

Consulter un sorcier et son jugement :

Le consulter en se rendant auprès de lui ou en lui envoyant quelqu'un ou un message. De même que regarder leurs chaînes télévisées, leurs sites internet et les revues où se trouvent des horoscopes.

La prière de celui qui consulte un sorcier n'est pas acceptée durant quarante jours comme il a été rapporté dans le hadith. S'il croit en ce que dit le sorcier, le prophète ﷺ a dit : **« celui qui se rend auprès d'un devin tout en croyant en lui, a mécré alors en ce qui a été révélé à Muhammad ﷺ ».**

Exception faite à celui qui se rend auprès de lui afin de le réprimander s'il en est capable.

An-nuchrah :

C'est délivrer la personne de la sorcellerie. Elle se divise en deux catégories :

Légiférée :

Elle consiste à des incantations, à l'utilisation de remèdes licites et à des invocations.

Interdite :

Si c'est une sorte de sorcellerie. Le prophète ﷺ a dit : « **elle (an-nuchrah) fait partie de l'œuvre du diable** ».

Réponse à ceux qui autorisent le fait de défaire la sorcellerie par la sorcellerie :

1. Cela va à l'encontre du Coran et de la sunnah et ce sur quoi étaient les salafs.
2. Cela affaiblit le recours au Coran et aux invocations rapportées dans la sunnah comme remède.
3. Cela renforce la sorcellerie, les sorciers et favorise leur propagation auprès des gens.
4. On délaisse par cela la certitude qui est le remède par le Coran et la sunnah pour quelque chose de douteux qui est la guérison par la sorcellerie.
5. Celui qui effectue la nuchrah doit se rapprocher du diable en accomplissant ce qu'il aime.
6. Si celui qui a subi la sorcellerie patiente, il aura le paradis comme récompense comme l'a annoncé le prophète ﷺ.
7. Guérir la sorcellerie par une autre ne fait que l'accroître auprès du malade.
8. Le prophète ﷺ fut ensorcelé et il n'eut recours à la sorcellerie mais plutôt à la ruqyah légiférée.

LE HUITIÈME ANNULATIF

Le huitième : Apporter son soutien aux associateurs et leur venir en aide contre les musulmans et la preuve de cela est la parole d'Allah :

{Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient alors un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes}.

Soutenir les polythéistes contre les musulmans :

Il est un devoir pour le musulman de se désavouer des polythéistes, de leur religion et d'y mécroire. De même qu'il est un devoir pour lui de s'allier aux partisans du monothéisme et d'aimer leur religion. Celui qui aime la mécréance, l'agrée, la soutient et renforce les polythéistes a commis une mécréance majeure qui l'exclut de l'islam.

Tout de même, soutenir les polythéistes est de deux sortes :

Une mécréance et une apostasie :

En renforçant les polythéistes contre les musulmans par amour pour les premiers et haine contre les seconds, par désir de faire triompher les polythéistes sur les musulmans.

N'est pas une mécréance excluant de l'islam :

Si cela n'est pas motivé par l'amour envers les polythéistes et la haine des musulmans mais pour des intérêts mondains.

LE NEUVIÈME ANNULATIF

Le neuvième : Celui qui a la conviction qu'il est possible et permis à certaines personnes de se soustraire à la législation de Muhammed ﷺ, comme ce fut le cas pour al-Khadîr avec la législation de Mûssâ عليه السلام alors il est mécréant.

Celui qui a la conviction qu'il est possible à certaines personnes de se soustraire à la législation de Muhammed ﷺ :

Il est mécréant et a commis une mécréance majeure qui l'exclut de l'islam à l'unanimité des gens de science. On lui demande de se repentir, lui expose les arguments. Soit il se repent ou le gouverneur le condamne à mort.

Le Très-Haut a dit : {**Dis : "Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah**}. Et le prophète a dit : « **Si mon frère Mûssâ aurait été vivant, il n'aurait eu d'autre choix que de me suivre** ».

Sont concernés par cela également les gens du livre qui ont reçu le message de l'islam car ils sont polythéistes comme nous avons vu précédemment.

Al-Khadîr s'est-il soustrait à la législation de Mûssâ عليه السلام ? Ceci n'est pas avéré. Si c'est le cas, c'est qu'al-Khadîr ne fait sûrement pas partie de sa communauté. En effet les prophètes étaient envoyés à leurs communautés respectives uniquement alors que notre prophète ﷺ a été envoyé pour toutes les communautés. Personne ne peut donc se soustraire à sa législation.

LE DIXIÈME ANNULATIF

Le dixième : Le fait de se détourner de la religion d'Allah Le Très-Haut, de sorte que l'individu ne l'apprend pas ni ne la met en pratique. Et la preuve à ce sujet est la parole d'Allah Le Très-Haut :

{Et qui est plus injuste que celui à qui on rappelle les versets de son Seigneur puis qui s'en détourne. Certes nous nous vengerons des criminels}.

Se détourner de la religion d'Allah Le Très-Haut :

Le prophète ﷺ a dit : « **celui à qui Allah veut du bien, Il l'instruit en religion** ». Quant à celui à qui Allah ne veut pas du bien, il se détourne et ne se soucie pas d'apprendre sa religion. Le Très-Haut a dit : **{Et qui est plus injuste que celui à qui on rappelle les versets de son Seigneur puis qui s'en détourne. Certes nous nous vengerons des criminels}**. Les criminels étant les gens de l'enfer, qu'Allah nous en protège.

Le statut de se détourner de la religion :

S'il se détourne du prophète ﷺ par son ouïe et son cœur de sorte que ni il ne croit en lui et ni il ne le dément, que ni il ne s'allie à lui et ni il ne lui voue de l'adversité et qu'il ne porte aucun intérêt à son message ; il a alors commis une mécréance majeure qui l'exclut de l'islam.

Le Très-Haut a dit : **{Et lorsqu'on leur dit : "Venez vers ce qu'Allah a fait descendre et vers le Messager", tu vois les hypocrites s'écarter loin de toi}**.

Et Il a dit : **{Et quiconque se détourne du rappel de son Seigneur, Il l'achemine vers un châtiment sans cesse croissant}**.

CONCLUSION DE L'AUTEUR

Et il n'y a aucune différence concernant ces annulatifs, entre celui qui les commet en plaisantant, sérieusement, ou par peur, seul celui qui est contraint est excusé. Chacun de ces annulatifs fait partie des choses les plus dangereuses, et les plus commises. Il faut donc que le musulman y prenne garde et qu'il en ait peur pour lui-même. Nous cherchons protection auprès d'Allah contre les causes de Sa colère et la douleur de Son châtement et que les éloges d'Allah soient sur Sa meilleure créature Muhammed ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Il n'y a aucune différence concernant ces annulatifs entre :

Le craintif :

C'est celui qui prétend mensongèrement qu'il a commis un annulatif par crainte d'un préjudice pour ses biens ou sa personne sans pourtant avoir été contraint.

Le Très-Haut a dit : **{Parmi les gens il en est qui disent : "Nous croyons en Allah" ; puis, si on les fait souffrir pour la cause d'Allah, ils considèrent l'épreuve de la part des hommes comme un châtement d'Allah. Or, s'il vient du secours de ton Seigneur, ils diront certes : "Nous étions avec vous ! " Allah n'est-Il pas le meilleur à savoir ce qu'il y a dans les poitrines de tout le monde ?}**.

Le sérieux :

C'est celui qui a commis l'annulatif sciemment sans avoir d'excuse.

Celui qui plaisante :

C'est celui qui commet un annulatif puis qui prétend l'avoir fait par amusement .

La contrainte :

Celui qui est contraint à commettre un annulatif de la religion ne devient pas mécréant. Les conditions de la contrainte qui excuse son auteur étant :

- 1- Que la contrainte soit bien réelle. La crainte et la simulation n'excusent pas.
- 2- Ne pas transgresser. S'il est contraint par exemple de blasphémer une seule chose. Il devient alors mécréant s'il en blasphème plus d'une.
- 3- Faire tout son possible à faire allusion et à ne pas être explicite.
- 4- Que son cœur soit apaisé par la foi. C'est-à-dire qu'il prononce la mécréance par sa langue tout en conservant la foi dans le cœur.
- 5- Que l'exécution de cette contrainte n'entraîne point une transgression sur autrui, une corruption ou un égarement pour les gens.

Remarques importantes :

La première : L'auteur n'a pas cherché par cette épître à rendre mécréant la communauté. Son but n'étant que d'alerter les gens afin qu'ils apprennent ces annulatifs et qu'ils en prennent garde. Si tel est leur cas, leur foi sera correcte et ils seront prémunis ainsi d'un châtement douloureux. De même qu'il incombe d'avertir les autres contre ceux-ci car ils représentent un immense danger dont il faut se protéger.

La deuxième : La crainte du musulman du polythéisme se traduit par l'apprentissage de la science religieuse. Le prophète ﷺ a dit : « **celui à qui Allah veut du bien, Il l'instruit dans la religion** ». L'apprentissage faisant partie des plus grandes obligations et des plus honorables. La personne s'arme par celui-ci contre le polythéisme, les innovations et les désobéissances. Plus la connaissance de l'individu de son Seigneur augmente, plus sa conscience de l'observation de son Seigneur à son égard dans ses actes et ses situations augmente également. Et plus il s'élève par la science, plus sa sincérité s'accroît et plus sa foi est parfaite. Certains gens de science ont dit : nous avons recherché la science pour un autre qu'Allah mais Allah ne voulut que cette recherche ne soit que pour Lui.

La troisième : Il est interdit de déclarer mécréant un individu en particulier qu'après qu'il ait commis un annulatif, et que les preuves aient été établies et les ambiguïtés soulevées. Seul le dirigeant ou celui qui le substitue parmi les juges peuvent appliquer l'anathème. Quant aux gens du commun, ils ne sont pas habilités à le faire et il ne convient pas qu'ils se prononcent sur ces sujets.

La quatrième : L'auteur a conclu son épître par une invocation en disant (**Nous cherchons protection auprès d'Allah contre les causes de Sa colère et la douleur de Son châtement**). Cela montre sa bonne intention et sa douceur pour le lecteur. Et c'est ainsi qu'il procède dans tous ses autres écrits, qu'Allah lui fasse miséricorde et lui accorde une immense récompense.

TESTE TON NIVEAU :

Réponds aux questions suivantes :

1. Pourquoi les savants commencent-ils par la basmalah ?

- 1-.....
- 2-.....
- 3-.....
- 4-.....

2. Que signifient « les annulatifs de l'islam » ?

.....
.....

3. Pourquoi les savants les nomment-ils parfois annulatifs (nawâqid), ou les éléments qui invalident (muḥsidât), ou qui rendent caduque (mubtilât) ?

.....
.....

4. Est-ce que ces annulatifs font-ils objet d'un consensus au sein des savants ?

.....

5. Ces annulatifs sont-ils définis par un nombre précis ?

- Définis
- Non définis.
- Définis globalement mais pas par un nombre.

6. Pourquoi l'auteur a-t-il dit : « ils sont au nombre de dix » :

.....
.....

{ EXPLICATION DES ANNULATIFS DE L'ISLAM }

7. Lorsqu'un chiffre est cité dans le Coran et la sunnah, est-il voulu ou non ?

.....
.....

8. Pourquoi le chiffre est-il cité certaines fois et n'est pas voulu ?

.....
.....

9. Cite un exemple d'un chiffre qui est voulu ?

.....

10. Cite un exemple d'un chiffre qui n'est pas voulu ?

.....

11. L'auteur pense-t-il que ces annulatifs sont supérieurs à dix ?

.....

12. Quelle est la preuve de cela dans ses propos ?

.....

13. Est-il possible de cerner ces annulatifs ?

.....

14. De quelle manière peut-on les cerner ou les définir ?

1-.....

2-.....

3-.....

4-.....

15. Pourquoi étudions-nous ces annulatifs ?

.....

{ EXPLICATION DES ANNULATIFS DE L'ISLAM }

16. Une autre personne que l'auteur a-t-elle déjà rédigé un livre dans ce domaine ?

.....

17. Fait-on la différence concernant ces annulatifs entre l'acte et l'auteur (de l'acte) ?

.....

18. Pourquoi cela ?

.....

19. Le but de l'auteur est-il de rendre mécréants les individus ?

.....

20. Qu'incombe-t-il à celui qui étudie ces annulatifs ?

.....

21. Quelle catégorie de polythéisme est-elle visée par l'auteur (dans ses propos) ?

.....

22. Comment différencie-t-on entre le polythéisme majeur du mineur ?

.....

.....

.....

.....

.....
.....

23. Le repentir de celui qui commet un polythéisme majeur est-il accepté et à quel moment ?

.....

24. Le polythéisme mineur est-il plus important que les grands péchés ?

.....

25. Quel est le critère pour définir un grand péché ?

.....

26. Les grands péchés sont-ils définis par un nombre précis ?

.....

27. Quel est le statut de l'auteur de grands péchés ? Doit-on l'aimer ou le détester ?

.....

.....

.....

.....

28. Fréquente-on l'auteur de grands péchés ?

.....

29. Les grands péchés sont-ils tous au même degré ou certains sont-ils plus graves que d'autres ?

.....

30. Les bonnes actions peuvent-elles être une cause d'absolution des grands péchés ou faut-il impérativement un repentir pour cela ?

.....

31. Combien y-a-t-il de catégories d'interdits ?

.....

32. Quelles sont les catégories du polythéisme majeur ?

1-.....

2-.....

3-.....

4-.....

33. Quelles sont les catégories de sacrifice ?

1-.....

2-.....

3-.....

34. À quel moment le sacrifice devient-il du polythéisme majeur ?

.....

35. Quelles sont les catégories d'intercession ?

- 1-.....
- 2-.....
- 3-.....

36. Qu'est-ce que le tawakkul ?

.....

37. En combien de catégories se divise le tawakkul ?

- 1-.....
- 2-.....
- 3-.....

38. Est-il correct de dire : je place ma confiance en untel, ou de dire : je place ma confiance en Allah puis untel ?

- C'est correct. - C'est incorrect.

39. Qu'incombe-t-il de dire ?

.....

40. Quelle est la preuve de la mécréance des polythéistes ? Les gens du livre entrent-ils sous cette appellation ?

.....

.....

41. Cela signifie-t-il que nous ne tenons pas nos engagements à leur égard ?

.....

42. Quelles sont les catégories de gens face aux mécréants qui nous sont liés par un pacte ?

- 1-.....
- 2-.....
- 3-.....

43. Quelles sont les catégories du jugement par autre que les lois d'Allah ?

.....
.....

44. Quel est le statut de l'amour pour Allah ?

.....

45. Qu'aime-t-on pour Allah et que déteste-t-on pour Allah ?

.....

46. Quelle sorte de mécréance commet celui qui se moque de la religion ?

.....

47. Celui qui se moque de la religion peut-il se repentir ? Quelles sont les conditions de son repentir ?

- 1-.....
- 2-.....
- 3-.....

48. Quel est le statut d'insulter le prophète ﷺ ?

.....

49. Quel est le statut de celui qui écoute cette insulte ?

.....

50. Quelle est la preuve de la mécréance de celui qui pratique la sorcellerie ?

.....

51. Quels sont les traits distinctifs d'un sorcier ?

.....

52. Quel est le statut de consulter un sorcier ?

.....

53. De quelle manière cette consultation s'opère ?

.....

54. Quelles sont les catégories de la nuchrah ?

1-.....

2-.....

55. Comment répond-on à ceux qui autorisent de délivrer la sorcellerie par une autre ?

1-.....

2-.....

{ EXPLICATION DES ANNULATIFS DE L'ISLAM }

- 3-.....
- 4-.....
- 5-.....
- 6-.....
- 7-.....
- 8-.....

56. Quel est le statut de soutenir les polythéistes ?

.....

57. Est-il permis à une personne de se soustraire de la législation de Muhammed ﷺ ?

.....

58. Al-Khadîr s'est-il soustrait à la législation de Mûssâ عليه السلام ?

.....

59. Quel est le statut de se détourner de la religion d'Allah ?

.....

60. Que signifie celui qui subit une crainte dans les propos de l'auteur ? Est-il considéré comme contraint ?

.....

61. Quelles sont les conditions pour que la contrainte soit considérée ainsi ?

{ EXPLICATION DES ANNULATIFS DE L'ISLAM }

1-.....

2-.....

3-.....

4-.....

5-.....

62. Pourquoi l'auteur termine-t-il par une invocation ?

.....

63. Comment le musulman craint-il le polythéisme ?

.....

